



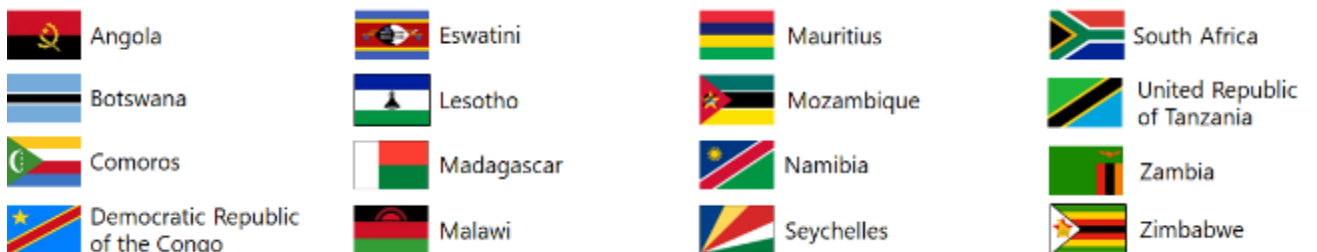
Rapport
de synthèse
2022
sur l'état
de la sécurité
alimentaire et nutritionnelle
et de la vulnérabilité
en Afrique australe



RVAA

Programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité

Informer les moyens de subsistance résilients



Remerciements

Le Rapport de synthèse 2022 sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité en Afrique australe a été compilé par le Programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA) de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), créé en 1999 avec pour mission de suivre l'évolution de la vulnérabilité sociale dans la Région et d'informer les programmes, stratégies et politiques humanitaires et de développement fondés sur des preuves.

Le Secrétariat de la SADC travaille avec une équipe d'experts techniques issus des structures du système régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA), en particulier le Comité régional d'évaluation de la vulnérabilité (RVAC) et les Comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC). Les NVAC de quinze (15) États membres de la SADC ont fourni des données et des analyses pour ce rapport, et ont participé au Forum annuel 2022 de diffusion de l'évaluation et de l'analyse de la vulnérabilité régionale de la SADC qui a examiné et validé le présent rapport du 05 au 8 juillet 2022.

En leur qualité de membres du Comité régional d'évaluation de la vulnérabilité (RVAC), les partenaires internationaux de coopération de la SADC ci-après ont contribué à la rédaction de ce rapport : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), FEWSNET, OXFAM Afrique du Sud, l'Unité régionale de soutien à la sécurité alimentaire intégrée (IPC), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), et l'Unité de gestion durable et urbaine des risques de catastrophes (DiMSUR).

L'unité de réduction des risques de catastrophes (RRC), la direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles (FANR), la direction du développement social et humain (SHD), la direction des investissements, des infrastructures et des services (I&S) et la direction de l'industrie et des douanes (FIC) ont contribué à la production de ce rapport.

Préface

La SADC est une communauté régionale fondée par des pays d'Afrique australe qui visent à promouvoir la coopération socio-économique et sécuritaire entre ses États membres et à favoriser l'intégration régionale afin de parvenir à la paix, la stabilité et la richesse. Ses 16 États membres sont : L'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, les Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie (RUT), la Zambie et le Zimbabwe.

Ce rapport fournit un aperçu de la vulnérabilité de la Région en ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Au cœur de son analyse se trouvent les données primaires recueillies par les comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC) respectifs, ainsi que les données secondaires fournies par d'autres entités gouvernementales et partenaires humanitaires et de développement.

Les informations contenues dans cette publication peuvent être utilisées et copiées à des fins non commerciales, à condition de mentionner la SADC comme source. Le nom et l'emblème de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sont sa propriété exclusive et sont protégés par le droit international. Toute utilisation non autorisée est interdite. Le présent rapport ne peut être copié ou reproduit de quelque

manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de la SADC. Les demandes d'autorisation doivent être envoyées au secrétaire exécutif de la SADC.

Sommaire exécutif

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de la SADC continue d'atteindre un niveau inacceptable, qui nécessite des efforts concertés de la part de la Région pour renforcer sa résilience face aux chocs multiples et croissants auxquels elle est confrontée.

En raison de l'interaction complexe entre les problèmes structurels persistants et les chocs récents subis dans la Région, la population en situation d'insécurité alimentaire est estimée à 55,7 millions, pour la période allant du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, dans les douze (12) États membres¹ ayant fourni les données sur lesquelles est basé le présent rapport.

La malnutrition infantile demeure très préoccupante dans la Région. Les taux de retard de croissance restent élevés, affichant une moyenne supérieure à 25% dans la plupart des États membres. Chaque pays de la Région affiche une prévalence du retard de croissance classée comme « élevée » ou « très élevée » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Près de 18.6 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance dans la Région, soit un tiers des enfants en Afrique. La prévalence de l'anémie (carence en fer) chez les femmes en âge de procréer dans la Région est à un niveau préoccupant pour la santé publique selon les normes de l'OMS. La prévalence des enfants en surpoids dans les économies moyennes supérieures est considérée comme « élevée ».

Les niveaux élevés et généralisés de pauvreté dans la Région continuent d'être renforcés par les faibles taux de croissance économique, le niveau élevé de chômage, l'accroissement des inégalités, la fréquence et l'intensité croissantes des chocs, la faiblesse des systèmes de protection sociale et l'insuffisance de la fourniture de services de base, notamment en matière de santé, d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Tous ces phénomènes confèrent un caractère chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Région.

Les multiples catastrophes d'origine naturelle ou humaine ajoutent de l'acuité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de la Région. La saison des pluies de 2021/22 a connu un mauvais départ dans la majeure partie de la Région, les quantités cumulées de pluie étant inférieures à la moyenne en décembre 2021. Bien que les précipitations se soient améliorées au cours de la seconde moitié de la saison dans de nombreuses parties de la Région, la sécheresse a persisté dans d'autres. Un record de 6 systèmes cycloniques destructeurs a également été enregistré dans la Région [...]. Les incendies de forêt, les épidémies de ravageurs et de maladies des animaux et des cultures figurent parmi les catastrophes qui ont également été signalées par plusieurs États membres.

Du début de l'année 2020 à décembre 2021, le criquet migrateur africain (AML) a continué de menacer la sécurité alimentaire dans plusieurs États membres, à savoir l'Angola, le Botswana, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe, tandis qu'en avril 2022, la peste porcine a été signalée dans la province de Lusaka en Zambie. Des foyers de fièvre aphteuse (FMD) ont également

¹ Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, RDC, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

été signalés au Malawi, en Afrique du Sud et dans la province de Tete au Mozambique.

Des augmentations générales du coût de la vie, notamment des hausses significatives des prix des principaux produits de base et d'autres denrées alimentaires, ont été signalées dans la majorité de la Région. Les pressions inflationnistes déjà existantes sont maintenant stimulées par les perturbations des chaînes d'approvisionnement découlant de la pandémie de Covid-19 et des conflits en cours entre la Russie et l'Ukraine.

Une série de mesures complémentaires, à plusieurs niveaux, visant à traiter à la fois les aspects aigus et chroniques de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle identifiée sont nécessaires. Ces mesures devraient inclure le renforcement des filets de sécurité ainsi que des systèmes de protection sociale plus larges qui soutiennent des moyens de subsistance plus résilients.

A court terme, ce rapport recommande ce qui suit :

- (i) Aider d'urgence les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec des transferts alimentaires et/ou en espèces, en veillant à l'harmonisation avec les programmes nationaux de protection sociale sensibles aux chocs ;
- (ii) Surveiller et répondre aux ravageurs et maladies transfrontalières du bétail et des cultures et promouvoir l'utilisation d'une approche de gestion intégrée des ravageurs qui soit durable et efficace ;
- (iii) Etendre les interventions nutritionnelles à fort impact qui ciblent les enfants de moins de cinq ans, les adolescentes et les femmes en âge de procréer afin de réduire sensiblement les retards de croissance dans la Région;

- (iv) Améliorer l'accès des femmes et des filles aux aliments nutritifs, à l'éducation, aux services et aux ressources de production et veiller à ce qu'elles participent aux processus décisionnels ;

- (v) Intensifier les programmes de protection du revenu étant donné qu'ils jouent un rôle important dans la garantie de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, en particulier chez les personnes très pauvres ; et

- (vi) Renforcer la capacité de production en facilitant et/ou fournissant des semences et des intrants agricoles pour la saison à venir;

A moyen et long terme, le rapport recommande les actions suivantes :

- (i) Encourager la diversité des cultures et des régimes alimentaires par la culture et la consommation d'aliments diversifiés, notamment des aliments indigènes, en veillant à la diversification de la production animale, en particulier des petits ruminants qui sont adaptés aux conditions climatiques difficiles ;

- (ii) Promouvoir l'irrigation et la collecte des eaux de pluie et construire des barrages qui permettraient d'assurer une production agricole tout au long de l'année ;

- (iii) Réhabiliter et reconstruire les infrastructures endommagées par les inondations et les cyclones en vue d'améliorer l'accès aux marchés et aux installations sanitaires et sociales ;

- (iv) Maintenir les échanges commerciaux et donner la priorité au commerce intra-SADC pour les denrées alimentaires et autres produits de base;

(v) Développer des initiatives de renforcement de la résilience, notamment la création d'emplois dans les zones rurales, l'intégration de technologies intelligentes du point de vue climatique dans les subventions et l'agriculture de conservation ;

(vi) Renforcer l'intégration des interventions en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire dans les plans nationaux d'adaptation et d'atténuation du changement

climatique afin de promouvoir l'agriculture de conservation, la gestion de l'environnement/des écosystèmes² et le renforcement de la résilience des communautés aux risques climatiques.

² Mise en œuvre du Pacte climatique de Glasgow de la COP26.

Tables des matières

Remerciements.....	3
Préface.....	3
Sommaire exécutif.....	4
Tables des matières.....	7
1. Introduction.....	9
1.1 Contexte de vulnérabilité.....	9
1.2 Système régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA).....	9
1.3 Forum de dissémination de l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité (VAA).....	10
1.4 Approches et méthodes.....	10
2 Aperçu régional.....	10
2.1 Introduction.....	10
2.2 Perspectives régionales en matière de sécurité alimentaire.....	10
2.3 Perspectives régionales en matière de sécurité alimentaire.....	13
2.3.1 Retard de croissance.....	14
2.3.2 Émaciation.....	Error! Bookmark not defined.
2.3.3 Carences en micro-nutriments.....	15
2.3.4 Obésité et surpoids.....	15
2.3.5 Manque de diversité alimentaire.....	16
3 Facteurs contributifs.....	17
3.1 COVID-19.....	17
3.2 VIH/SIDA.....	17
3.3 Autres maladies transmissibles.....	17
3.3.1 La variole du singe (Monkey Pox).....	17
3.3.2 Paludisme.....	18
3.4 Performance de la saison des pluies.....	18
3.5 Changement et variabilité climatiques.....	20
3.6 Impacts des catastrophes.....	21
3.7 Production alimentaire et moyens de subsistance.....	22
3.7.1 Production céréalière et approvisionnement pour la campagne 2022/2023.....	22
3.7.2 Marchés et évolution des prix des denrées de base.....	23
3.7.3 Perspectives de production agricole pour 2022/23.....	23
3.7.4 Production de bétail.....	24

3.7.5	Pêche et aquaculture.....	24
3.7.6	Ravageurs et maladies transfrontaliers.....	25
3.8	Eau, assainissement et hygiène (WASH).....	27
3.8.1	Situation des ressources en eau.....	27
3.8.2	Accès à l'eau potable.....	28
3.8.3	Accès à des installations sanitaires améliorées.....	28
3.8.4	Accès et pratique du lavage des mains au savon.....	29
3.9	Migrations et déplacements forcés.....	29
4	Conclusion.....	30
5	Recommandations.....	32
5.1	A court terme.....	32
5.2	A plus long terme.....	32
6	Bref aperçu par pays.....	33
6.1	Angola.....	33
6.2	Botswana.....	33
6.3	Republique Democratique du Congo (RDC).....	35
6.4	Eswatini.....	35
6.5	Lesotho.....	36
6.6	Madagascar.....	36
6.7	Malawi.....	37
6.8	Maurice.....	38
6.9	Namibie.....	38
6.10	Seychelles.....	39
6.11	Afrique du Sud.....	39
6.12	République Unie de Tanzanie.....	40
6.13	Zambie.....	40
6.14	Zimbabwe.....	41
	Annexe A: Liste d'abréviations.....	42

1. Introduction

1.1 Contexte de vulnérabilité

La Région a continué à être affligée par de multiples catastrophes naturelles et d'origine humaine, dont la majorité est alimentée par le changement et la variabilité climatiques. Cumulativement, ces catastrophes retardent et [...] inversent les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté et le renforcement de la résilience des moyens de subsistance. Les impacts de ces catastrophes sont amplifiés par le contexte régional de vulnérabilité qui est sous-tendu par une pauvreté et des inégalités omniprésentes, notamment des disparités entre les sexes.

On estime que les blocages liés à la Covid-19 ont provoqué une contraction de 7% du produit intérieur brut de la Région. Au moment où elle commençait à se remettre de cette perte, les effets en chaîne du conflit entre l'Ukraine et la Russie s'installent avec de graves impacts socio-économiques sur les populations les plus vulnérables.

Les catastrophes liées au climat sont souvent des sécheresses prolongées ainsi que des systèmes cycloniques qui entraînent des pluies torrentielles et des inondations. Au cours de la saison 2021/22, la Région a connu un record de six (6) systèmes météorologiques destructeurs, dont deux tempêtes tropicales et quatre cyclones. Ceux-ci ont directement touché le Madagascar, le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe. En avril 2022, la République d'Afrique du Sud a connu de fortes précipitations et des inondations soudaines destructrices qui ont causé des dommages collatéraux aux infrastructures et entraîné des pertes de vies humaines dans la province du KwaZulu-Natal.

Les États insulaires de la SADC, notamment les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles, sont confrontés à des défis uniques liés au changement climatique, notamment l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière, qui continuent d'accroître la vulnérabilité des communautés locales.

La Région n'a pas été épargnée d'autres catastrophes naturelles. Dans un passé récent, différentes régions de l'Afrique australe ont connu les phénomènes suivants : activités volcaniques, glissements de terrain, incendies de forêt, la pandémie de Covid-19 et autres épidémies de maladies humaines, épidémies de ravageurs et de maladies des animaux et des cultures.

En République démocratique du Congo (RDC), des déplacements de populations en provenance des zones de conflit sont signalés dans le centre et le Nord-Est du pays [...]. Les conflits dans le Nord du Mozambique continuent d'affecter l'accès des populations aux [...] moyens de subsistance, tout comme les troubles civils qui ont éclaté en Eswatini, avec des répercussions sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

1.2 Système régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA)

Le système RVAA de la SADC a été mis en place dans le but de fournir en temps utile des informations crédibles sur la vulnérabilité afin de répondre aux besoins d'information sans cesse croissants des gouvernements et des partenaires pour la programmation du développement et la réponse aux urgences. Le système est composé des comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC) dans chaque État membre de la SADC [...]. Les NVAC sont des comités multisectoriels et multi-agences dirigés par le gouvernement et ayant pour mandat de produire des informations sur la vulnérabilité sociale dans leurs pays respectifs. Au niveau régional, les présidents des Comités nationaux se réunissent avec les représentants de plusieurs partenaires internationaux de coopération (PIC) de la SADC et forment le Comité régional d'évaluation de la vulnérabilité (RVAC). Depuis la mise en place du système régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA) en 1999, les NVAC sont devenus une source d'information essentielle pour les interventions d'urgence et les programmes de développement, tant pour les gouvernements que pour les partenaires du

développement, sur la sécurité alimentaire et les vulnérabilités connexes.

1.3 Forum de dissémination de l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité (VAA)

Chaque année, en juillet, le Comité régional d'évaluation de la vulnérabilité (RVAC) organise un forum régional de diffusion de l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité où les comités nationaux (NVAC) partagent leurs analyses annuelles. Celles-ci sont synthétisées et combinées avec des données secondaires provenant de diverses autres sources pour produire une synthèse régionale cohérente sur l'état de la sécurité et de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle en Afrique australe. Quinze (15) États membres de la SADC ont fourni des données et des analyses pour ce rapport, et ont participé au Forum annuel 2022 de diffusion de l'évaluation et de l'analyse de la vulnérabilité régionale de la SADC qui a examiné et validé le rapport du 4 au 8 juillet 2022.

Le rapport de synthèse présente et projette les besoins aigus, identifie les contraintes structurelles et formule des recommandations pour lutter contre la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers le lien entre l'humanitaire et le développement.

1.4 Approches et méthodes

En général, les comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC) utilisent diverses approches basées sur les moyens d'existence pour guider la collecte et l'analyse d'un large éventail de données sur la vulnérabilité. Ce rapport opérationnalise le concept de sécurité alimentaire à travers ses quatre piliers : disponibilité, accès, utilisation et stabilité. L'approche de l'économie des ménages (HEA) et la classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire (IPC) sont des cadres analytiques intégrés communs de la sécurité alimentaire qui sont appliqués parallèlement à plusieurs autres cadres analytiques de domaines thématiques.

Les diverses méthodes et approches d'évaluation employées par les NVAC sont harmonisées par un cadre conceptuel commun et un ensemble d'indicateurs dans leurs évaluations. Des méthodes qualitatives ainsi que des enquêtes quantitatives auprès des ménages (questionnaires structurés) sont utilisées pour collecter des données primaires qui sont complétées par des données secondaires provenant de sources multiples. Les évaluations et analyses de la vulnérabilité sont menées conjointement et appartiennent aux différentes institutions qui composent les NVAC dans les différents États membres.

2 Aperçu régional

2.1 Introduction

Cette section présente et discute les dernières estimations disponibles des populations en situation d'insécurité alimentaire dans la Région, basées sur les résultats des évaluations des NVAC pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

2.2 Perspectives régionales en matière de sécurité alimentaire

Comme l'indique le **Tableau 1** ci-dessous, dans les 12 États membres de la SADC qui ont fournis des données, on estime que 55,7 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Selon les estimations, environ 50,8 millions de personnes souffriraient d'insécurité alimentaire dans les mêmes pays et au même moment au cours de l'année 2021/2022. La République Démocratique du Congo avec 25,9 millions de personnes, et l'Afrique du Sud avec 14,4 millions de personnes, les deux (2) pays représentent 72% de la population en situation d'insécurité alimentaire des 12 États membres ayant fourni des rapports. Combinés aux cas du Malawi (3,8 millions), du Zimbabwe (3,8 millions), de Madagascar (2,1 millions) et de l'Angola (1,6 million), les six (6) pays ensemble constituent près de 93% de la population estimée en situation d'insécurité alimentaire dans la Région.

Les populations en situation d'insécurité alimentaire ont augmenté dans plusieurs pays au cours de

l'année écoulée : au Malawi de 155%, en Tanzanie de 35%, au Zimbabwe de 30%, à Madagascar de 26%, en Zambie de 23%, au Lesotho de 10% et en Afrique du Sud de 5%. Cette augmentation est attribuée à des chocs sévères, notamment des inondations, des engorgements d'eau, des impacts de conflits, des périodes de sécheresse prolongées, des sécheresses récurrentes et des épidémies de ravageurs qui s'attaquent aux animaux et aux cultures, ainsi que des maladies (en particulier la Covid-19) qui se sont produits pendant la saison de croissance, réduisant considérablement la production agricole.

Si d'une manière générale la production a été favorable en 2022, la faiblesse des précipitations et les conflits ont entraîné une production inférieure à la normale dans certaines zones de la Région. Au Mozambique, la situation d'insécurité alimentaire demeure plus grave en raison de la sécheresse due à l'irrégularité des précipitations, des impacts des cyclones (Ana et Gombe), et du conflit dans la province de Cabo Delgado qui entraîne une perturbation importante de la saison agricole et des déplacements continus.

En RDC, 25,9 millions de personnes sont en insécurité alimentaire et 25% d'entre elles nécessitent une intervention urgente. Dans quatre territoires, un total de 5,4 millions de personnes (5% de la population évaluée) sont en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC), tandis que 115 autres territoires sont considérés comme étant en situation de crise (phase 3 de l'IPC). Dans les zones urbaines, 5,6 millions (18% de la population évaluée) sont en phase 3 et plus de l'IPC.

Madagascar est l'un des pays les plus exposés aux cyclones en Afrique et est extrêmement vulnérable au changement climatique. Les catastrophes naturelles fréquentes et les menaces de criquets affectent négativement les moyens de subsistance des ménages, poussant des milliers de personnes dans la pauvreté et la faim. Selon les dernières estimations de l'analyse rapide des besoins, environ 424 000 personnes ont été touchées par deux cyclones, Emnati et Batsirai. A Madagascar, les

cyclones ont frappé pendant la principale saison agricole, entraînant l'inondation des cultures de riz au stade du repiquage, avec des pertes estimées entre 25% et 100%.

Les plaines cultivées ont également été gravement touchées, puisqu'on estime que 42 823 hectares de riz, 35 268 hectares de manioc et 88 226 hectares de légumes ont été perdus à cause des inondations. Le café (26 573 hectares), la banane (21 827 hectares), le girofle (6 025 hectares), les plantations de poivre et de litchi et les cultures pérennes (69 276 hectares)

d'insécurité alimentaire entre décembre 2022 et mars 2023.

Au Zimbabwe, des périodes de sécheresse prolongées au plus fort de la saison de croissance du maïs en février de cette année ont entraîné un flétrissement permanent des cultures dans le Sud du Matebeleland. De pertes substantielles de

Tableau 1: Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire en Afrique australe pour la période 2022/2023

État Membre	Moyenne sur 5 ans (2017-2021)	2021/2022	2022/2023	Variation en % par rapport à la moyenne sur 5 ans	Variation en % par rapport à 2021/2022
Angola	1 131 091	1 584 000	1 584 000	40,0%	0,0%
Botswana	31 931	36 000	37 000	15,9%	2,8%
Comores					
RDC**	15 370 000	27 000 000	25 900 000	68,5%	-4,07%
Eswatini	243 160	336 000	258 800	6,4%	-23,0%
Lesotho	472 000	470 000	521 000	10,4%	10,9%
Madagascar	1 045 464	1 640 000	2 064 000	97,4%	25,9%
Malawi	1 949 308	1 653 000	3 822 502	99,30%	155,5%
Maurice					
Mozambique	1 414 011	1 858 000	-		
Namibie	658 588	750 000	750 000	13,9%	
Seychelles					
Afrique du Sud	13 700 071	13 600 000	14 400 000	5,1%	5,9%
Tanzanie	446 066	437 000	592 000	32,7%	35,5%
Zambie	1 383 531	1 580 000	1 950 000	40,9%	23,4%
Zimbabwe	3 480 563	2 943 000	3 820 000	9,8%	29,8%

ont été gravement endommagés, entraînant des pertes de production importantes³.

A Madagascar, environ 32% de la population est confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus de l'IPC) d'avril à août 2022. Les prévisions indiquent que 2,06 millions de personnes, soit 39% de la population évaluée, seront confrontées à un niveau élevé

cultures vivrières et de cultures commerciales ont été enregistrées à la suite de cyclones et d'inondations dans les régions du Sud-Est du pays.

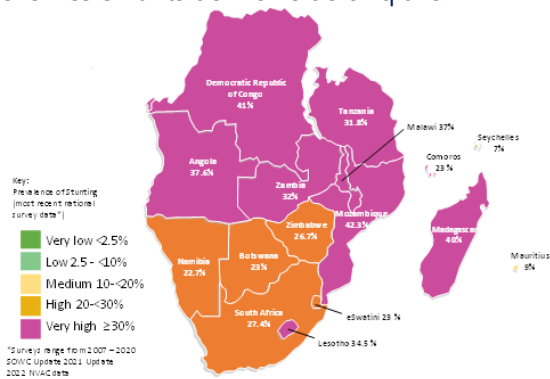
En Tanzanie, les conditions de sécheresse récurrentes ont gravement affecté la production agricole, ce qui a eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire des éleveurs de subsistance en réduisant leur accès à la nourriture et les revenus potentiels provenant de la vente du bétail et des

³ Évaluation rapide des dommages et pertes par le Ministère Malgache de l'Agriculture (MINAE) dans les régions d'Atsimo Antsinana, Fitovinany et Vativavy, mars 2022.

produits de l'élevage. On estime que 141 549 bovins, 81 923 moutons, 56 882 chèvres et au moins 6 445 ânes sont morts à cause de la sécheresse. L'impact de la sécheresse a également entraîné une augmentation de la prévalence et des risques de maladies animales, une dégradation des pâturages et une réduction considérable de l'accès global à l'eau, avec des conséquences négatives majeures à plus long terme⁴.

Eswatini a enregistré une baisse de 23% en termes de population en situation d'insécurité alimentaire par rapport à l'année dernière. Ce succès est principalement dû à l'amélioration de la production agricole, et à l'amélioration potentielle de la

Figure 1: La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans



disponibilité et de l'accès à la nourriture. Nous espérons que la suppression des restrictions de mouvement de la Covid-19 améliorera l'activité économique et le pouvoir d'achat au niveau des ménages. Cependant, de nombreux ménages plus pauvres sont encore ébranlés par les répercussions économiques du confinement, ayant perdu leur emploi, et se sont retrouvés dans l'incapacité d'obtenir de nouveaux moyens de subsistance. Cette population demeurera très vulnérable aux chocs économiques et aura besoin d'aide humanitaire au plus fort de la période de vaches maigres.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine a contribué à l'insécurité alimentaire régionale. La hausse des prix alimentaires mondiaux et régionaux a affecté l'accessibilité des aliments dans la Région. Cela pourrait davantage réduire le pouvoir d'achat des ménages. Par ailleurs, les ravageurs et les maladies des cultures, y compris la faible production agricole, les conflits intercommunautaires, l'impact de la Covid-19 sur les niveaux d'activité et les revenus des ménages, les mauvaises conditions d'infrastructure (transport) et les maladies humaines (paludisme, choléra, rougeole et méningite) sont les principaux facteurs contribuant à l'aggravation de la charge des ménages et de la situation d'insécurité alimentaire.

2.3 Perspectives régionales en matière de sécurité alimentaire

Les niveaux de malnutrition dans la région de la SADC ont été considérés principalement en termes de faim et/ou de famine. La malnutrition se traduit par le retard de croissance (petite taille pour l'âge), l'émaciation (faible poids par rapport à la taille), et la « faim invisible » due à des carences en vitamines et minéraux essentiels, ainsi que le nombre croissant de personnes en surpoids ou obèses.

Les répercussions de la malnutrition sur le développement, l'économie et la société, en particulier dans les premières années de la vie, sont graves et durables pour les individus, leurs familles, les communautés et les pays. Les coûts de la sous-alimentation en Afrique équivalent à une perte annuelle de 8 à 11% du produit intérieur brut (PIB) du contenu, tandis que les investissements dans la nutrition offrent un rendement moyen de 16 dollars pour chaque dollar investi.

Cette année, l'impact de la guerre en Ukraine survient à un moment où les ménages vulnérables souffraient déjà de chocs climatiques, d'autres conflits locaux, de crises économiques fortement influencées par la pandémie de Covid-19. Tous ces

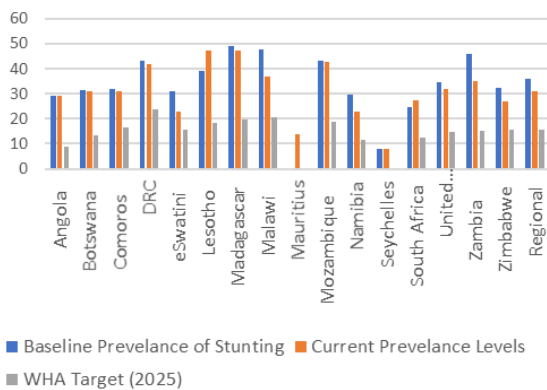
⁴ Évaluation de l'impact de la sécheresse dans les communautés pastorales et agro-pastorales, République-

Unie de Tanzanie. Évaluation par la FAO et le gouvernement de la Tanzanie. Avril 2022.

facteurs ont un impact négatif sur l'état nutritionnel des populations, en particulier pour les femmes et les enfants. Ils ont un impact direct sur la sécurité alimentaire des populations et sur la qualité de leur régime alimentaire en raison de l'augmentation des prix des aliments et de la réduction de la disponibilité et de l'accès aux aliments.

2.3.1 Retard de croissance

Figure 2 : Prévalence du retard de croissance par rapport aux objectifs 2025 de l'Assemblée Mondiale de la santé (AMS)



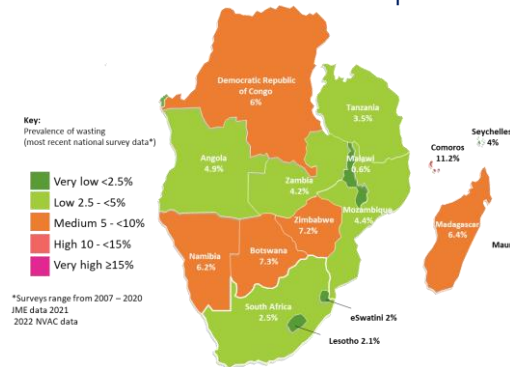
Le nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance est estimé à environ 18,6 millions dans la région de la SADC. Cela représente environ un enfant sur trois dans cette tranche d'âge. Un tiers des enfants souffrant d'un retard de croissance en Afrique se trouvent dans les États membres de la SADC et chaque pays de la Région, à l'exception de l'île Maurice et des Seychelles, a une prévalence du retard de croissance classée par l'OMS comme « élevée » ou « très élevée » - voir

Figure 1.

Les enfants souffrant d'un retard de croissance ont peu de chances d'atteindre leur plein potentiel de croissance et de développement en raison des dommages physiques et cognitifs irréversibles causés par des privations nutritionnelles persistantes dès le plus jeune âge. Le retard de croissance est associé à un mauvais développement du cerveau, ce qui affecte le développement cognitif de l'enfant, son niveau d'éducation et sa productivité à l'âge adulte. Ceci, à son tour, influence le potentiel de développement d'une nation.

La région de la SADC est bien loin d'atteindre l'objectif fixé par l'Assemblée mondiale de la santé (AMS), toutefois, le tableau présente une image mitigée au niveau des États membres. Le Zimbabwe est en passe d'atteindre les objectifs 2025 de l'AMS,

Figure 3 : Prévalence (%) de l'émaciation chez les enfants de moins de cinq ans.



et des réductions considérables de la prévalence du retard de croissance ont été enregistrées au Malawi, en Namibie, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie. Au Malawi, la prévalence du retard de croissance est passée de 47% en 2012 à 37% en 2022. D'autres formes de malnutrition ont également enregistré une baisse significative au Malawi au cours de la même période. Ces résultats ont été attribués au fait que le Malawi a adopté un modèle de soins communautaires multisectoriel au niveau des districts et des communautés, avec un mécanisme de coordination fonctionnel au niveau national par le biais du département de la nutrition, du VIH et du SIDA (DNHA).

Au-delà de ces évolutions positives, la réduction de la prévalence du retard de croissance nécessite un effort plus soutenu si l'on veut atteindre les objectifs 2025 de l'AMS en matière de retard de croissance dans ces pays et dans la Région.

2.3.2 Emaciation

L'émaciation de l'enfant - le fait d'être trop maigre pour sa taille - demeure une question préoccupante. En effet, six (6) États membres présentent des niveaux classés comme « moyen » ou « élevé » par l'OMS à plus de 5%, comme le montre la figure 2.

Figure 4 : Prévalence du surpoids chez les enfants âgés de moins de 5 ans

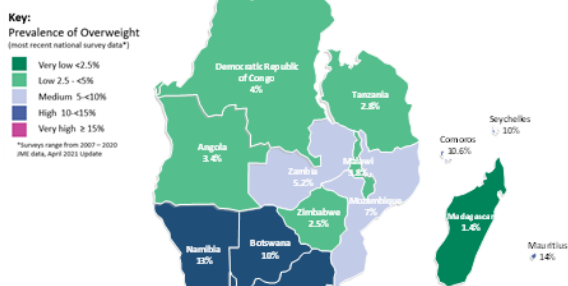
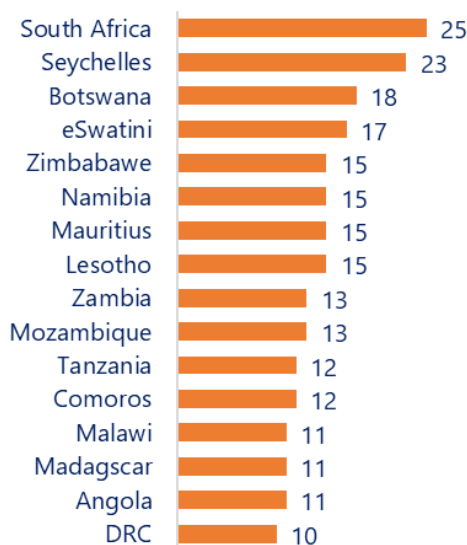


Figure 5 : Surpoids et obésité (%) chez les enfants d'âge scolaire



Environ 6,4 millions d'enfants de moins de cinq ans souffriraient d'émaciation, dont environ 1,7 million de cas d'émaciation aiguë. La prévalence au niveau national masque les zones présentant des niveaux très élevés d'émaciation, notamment 10 districts du Sud de Madagascar, les provinces du Sud de l'Angola (Benguela, Cuando Cubango, Cunene, Huila et Namibe) et la province de Cabo Delgado au Nord du Mozambique. En 2022, on observe des tendances à l'augmentation des admissions pour des cas d'émaciation en Angola, au Malawi et en Namibie. En Angola, les admissions de cas d'émaciation aiguë en 2022, sont plus élevées que celles de 2021 pour la même période, avec des augmentations d'admission de 5% signalées en janvier et 17% pour février 2022. Les enfants qui souffrent d'émaciation ont un risque de mortalité accru. Le taux de mortalité en cas d'émaciation sévère non traitée peut atteindre 50% dans ces

pays, ce qui souligne la nécessité d'étendre les programmes visant à trouver et à traiter ces enfants.

2.3.3 Carences en micro-nutriments

Les régimes à base de céréales sont prédominants dans la Région, limitant la diversité du régime alimentaire et augmentant le risque de carences en micro-nutriments.

Les carences en vitamines et minéraux essentiels - la faim invisible - privent les enfants de leur vitalité à chaque étape de la vie et compromettent la santé et le bien-être des enfants, des jeunes et des mères. Dans la SADC, la prévalence de l'anémie (carence en fer) chez les femmes en âge de procréer varie entre 22% aux Seychelles et 51% au Mozambique (figure 4).

Tous les États membres affichent une prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer supérieure à 20%. Selon l'OMS, une prévalence de 20% et plus est considérée comme un problème de santé publique, et celle de 40% comme cas grave. Environ un tiers des femmes en âge de procréer sont anémiques dans les 16 États membres de la SADC, ce qui contribue à la nature intergénérationnelle de la malnutrition.

2.3.4 Obésité et surpoids

Le surpoids ou l'obésité est également un défi croissant dans la Région, tant chez les adultes que chez les jeunes enfants. Le nombre d'enfants de moins de 5 ans en surpoids dans la région de la SADC est estimé à 2,4 millions.

La prévalence du surpoids est classée comme « élevée » dans 5 États membres à savoir : Botswana, Comores, Maurice, Seychelles et Afrique du Sud (Figure 5). Bien que la prévalence soit encore classée comme « faible » en Angola, en Namibie et en Tanzanie, le nombre d'enfants en surpoids ou obèses est en hausse dans ces trois pays.

Le surpoids et l'obésité entraînent un risque accru de maladies non transmissibles (MNT), notamment le diabète de type 2. Les autres États membres ne font aucun progrès pour réduire le nombre d'enfants en surpoids.

Le surpoids et l'obésité augmentent avec l'âge, ce qui souligne la nécessité de concevoir des programmes adoptant l'approche du cycle de vie et ciblant les 8 000 premiers jours de la vie d'un individu afin de lui assurer des gains durables en matière de nutrition.

Le surpoids et l'obésité sont en hausse dans de nombreux pays, en raison du marketing mené par l'industrie et d'un accès plus large aux aliments hautement transformés, souvent riches en énergie et en graisses (en particulier les graisses saturées et trans).

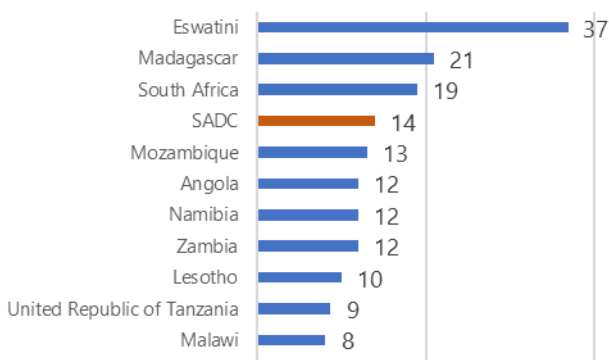
2.3.5 Manque de diversité alimentaire

D'énormes changements physiologiques ont lieu entre la naissance et l'âge de 2 ans. Le cerveau d'un enfant atteint 75% de sa taille adulte, son poids quadruple et sa taille augmente de 75% pendant cette période. Ces vastes changements signifient que les besoins en nutriments des enfants de moins de 2 ans sont extraordinairement élevés. Malheureusement, la qualité des régimes alimentaires des jeunes enfants ne s'est pas améliorée dans la Région.

Les scores du régime minimum admissible (RMA) - une mesure de la qualité du régime alimentaire des jeunes enfants - sont très bas, la plupart des États membres ayant un régime minimum acceptable inférieur à 15%. Le RMA varie de 5% aux Comores à 37% en Eswatini.

Les principaux moteurs de la malnutrition sont le manque de diversité et les pratiques d'alimentation

Figure 7 : Régime alimentaire minimum (%) acceptable (6 - 23 mois)

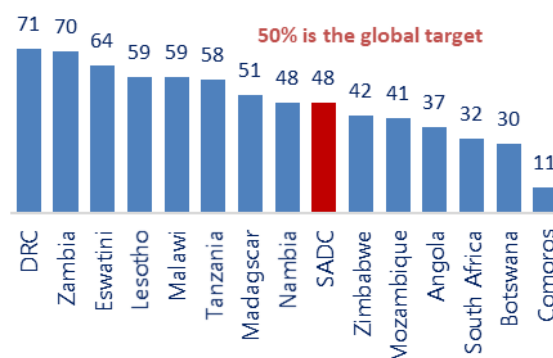


infantile non optimales. Un (1) enfant sur cinq (5) dans les 16 États membres de la SADC ne consomme pas d'aliments provenant du nombre minimum de groupes alimentaires par jour, allant de 5 enfants sur 10 en Eswatini (53%) à 8 enfants sur 10 au Lesotho (83%) qui n'ont pas une alimentation suffisamment diversifiée. D'une manière générale, la consommation de légumes et de fruits est faible.

Une alimentation appropriée des nourrissons et des jeunes enfants est multidimensionnelle et influencée par des facteurs tels que la qualité des aliments, le temps dont disposent les mères, le niveau d'éducation des mères et les normes culturelles. Au sein de la Région, les femmes en âge de procréer et les adolescentes sont davantage exposées aux inégalités et aux vulnérabilités, telles que le VIH et les impacts du changement climatique, étant la force de travail agricole et les principales personnes en charge du foyer, ce qui aggrave les risques de malnutrition.

L'importance de l'allaitement maternel ne devrait pas être ignorée car le lait maternel contribue à la survie de l'enfant et fournit les nutriments importants pour le développement des enfants pendant la période critique des 1 000 premiers jours. Le pourcentage régional d'allaitement maternel pendant les 6 premiers mois reste inférieur à l'objectif mondial d'au moins 50%, et ce dans 7 sur

Figure 6 : Allaitement maternel exclusif (%) des nourrissons de moins de 6 mois



16 États membres (pas de données disponibles pour Maurice et les Seychelles). (Figure 8).

Les États membres devront renforcer l'adoption de l'allaitement maternel exclusif, les réglementations

sur la commercialisation des substituts du lait maternel et les initiatives des hôpitaux amis des bébés dans le cadre des stratégies de promotion, de protection et de soutien de l'allaitement maternel.

3 Facteurs contributifs

3.1 COVID-19

La Covid-19 a été déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020. La région de la SADC a enregistré son premier cas de Covid-19 au début du mois de mars 2020, et l'épidémie a continué à évoluer avec une recrudescence des cas et des décès associés, quoique les taux de mortalité aient diminué au fil du temps. En juillet 2022, un total de 5 881 156 cas ont été enregistrés et 132 987 décès, soit un taux de mortalité (CFR) de 2,3. Bien que la région de SADC ait commencé à se remettre de l'impact de la pandémie dans de nombreux secteurs, la menace de cette dernière reste élevée étant donné que le taux de vaccination demeure alarmant dans la plupart des États membres. De fin avril à mi-juin 2022, certains pays de la Région, dont le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud, ont été confrontés à une recrudescence des cas de Covid-19 qui étaient bénins et de courte durée. Avec l'arrivée de l'hiver, on s'attend à ce que des pics similaires soient observés dans d'autres pays. Cette recrudescence a interrompu une baisse de deux mois des infections totales enregistrées à travers le continent. Bien que les cas aient augmenté, le nombre d'hospitalisations dans la plupart des pays reste faible, le nombre de patients actuellement admis et testés positifs pour la Covid-19 se situant à environ 20% du pic de fin décembre 2021 qui a marqué le point culminant de la variante Omicron dans la Région. Bien que la vaccination se soit avérée efficace dans la réduction de l'incidence et de la gravité des maladies, des efforts visant à augmenter la couverture vaccinale dans la Région sont déjà déployés. Cependant, à ce jour, seuls deux États membres, à savoir Maurice et les Seychelles, ont vacciné plus de 70% de leur population, tandis que le Botswana et le

Mozambique ont vacciné entre 40% et 69% de leur population.

3.2 VIH/SIDA

La SADC demeure l'épicentre de l'épidémie de VIH. Au cours des 12 dernières années, la Région a réalisé des progrès considérables : Les nouvelles infections au VIH ont été réduites de 43%, les décès liés au Sida ont été divisés par deux, tandis que trois États membres, à savoir le Botswana, l'Eswatini et le Malawi, ont atteint l'objectif 2020 90-90-90 pour le dépistage, le traitement et la suppression virale, le Royaume d'Eswatini ayant atteint l'objectif 95-95-95 10 ans plus tôt. Plusieurs autres pays sont sur le point de franchir cette étape cruciale et sont en passe de mettre fin à l'épidémie dans la Région. Cependant, des lacunes critiques subsistent, notamment en ce qui concerne les services de prévention (en particulier pour les adolescentes et les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans), la couverture des services pour les populations clés et vulnérables, le dépistage du VIH, le traitement et la suppression virale chez les enfants et les adolescents, et le maintien des paires mère-enfant dans les programmes de prévention de la transmission mère-enfant tout au long de la grossesse et de la période d'allaitement. Dans la région de la SADC, sur les 17 millions de personnes vivant avec le VIH, environ 6 millions ne sont pas encore sous traitement et malgré les progrès réalisés dans les programmes de traitement et environ 5 000 nouvelles infections au VIH sont enregistrées chaque semaine chez les adolescentes et les jeunes femmes. Il convient donc de s'attaquer aux principaux facteurs contributifs qui sapent tous les efforts et stratégies élaborés pour lutter contre le VIH et le SIDA. L'insécurité alimentaire, le chômage, le changement climatique et la pauvreté qui en découle continuent d'alimenter l'épidémie de VIH dans la Région.

3.3 Autres maladies transmissibles

3.3.1 La variole du singe (Monkey Pox)

Depuis le début du mois de mai 2022, plusieurs cas de variole du singe ont été signalés dans des régions telles que l'Amérique, l'Asie et l'Europe, qui

ne sont pas endémiques pour le virus de la variole du singe. Bien que les enquêtes soient toujours en cours, les cas signalés jusqu'à présent n'ont pas permis d'établir des taux d'infection aux proportions endémiques. D'après les informations actuellement disponibles, les cas ont été principalement signalés parmi les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH), se faisant soigner dans des cliniques de soins primaires et de santé sexuelle.

Les pays endémiques de la variole du singe sont : Le Bénin, le Cameroun, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Gabon, le Ghana (identifié chez les animaux uniquement), la Côte d'Ivoire, le Liberia, le Nigeria, la République du Congo, la Sierra Leone et le Soudan du Sud. Il importe également de noter que deux cas de Monkey Pox ont récemment été signalés par la République d'Afrique du Sud et que des enquêtes sont en cours pour déterminer le mode de transmission, la gravité et la source de l'infection. A souligner que l'un des cas n'a aucun antécédent de voyage en dehors de l'Afrique du Sud, ce qui augmente la probabilité d'une transmission locale du virus.

3.3.2 Paludisme

La Covid-19 a eu un impact négatif sur la mise en œuvre du programme de lutte contre le paludisme dans la plupart des États membres, de nombreux pays ont signalé une régression de certains des indicateurs clés du paludisme, notamment le taux d'incidence, la mortalité, le diagnostic et le traitement, ainsi que le financement intérieur.

3.4 Performance de la saison des pluies

La saison des pluies 2021/2022 a été caractérisée par de nombreux événements qui ont affecté négativement la performance des cultures et les moyens d'existence dans plusieurs régions, notamment un début tardif des pluies, des périodes de sécheresse prolongées et des inondations.

La saison a mal commencé dans la majeure partie de la Région. Les précipitations totales d'octobre à

décembre ont été les plus faibles ou les deuxièmes plus faibles depuis 1981 dans de nombreuses régions de l'Est de la Zambie, du Malawi, du centre et du Nord de la Tanzanie, du Sud de Madagascar et de certaines zones du Sud de l'Angola et du Nord de la Namibie. Le mois de décembre a connu deux à trois semaines sans pluie dans de nombreuses régions.

Figure 8 : Cyclones ayant affecté l'Afrique australe pendant la saison cyclonique 2021/22

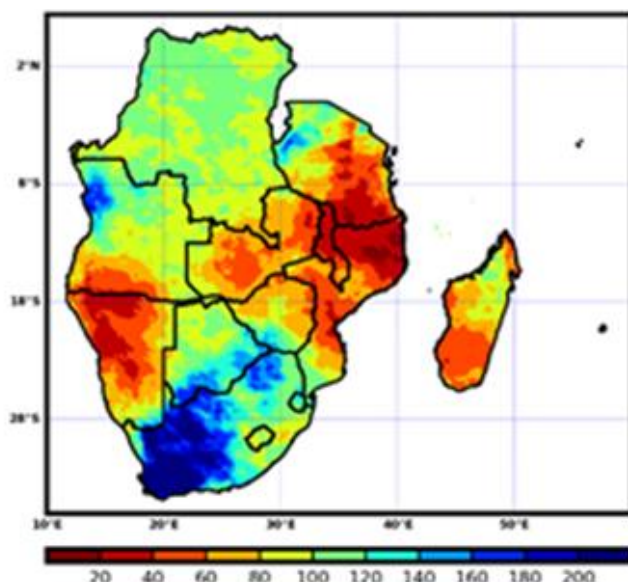


Source: RSMC La Réunion; Google Satellite Imagery

Les faibles précipitations ont également été associées à des températures de surface bien supérieures à la moyenne et à des périodes de sécheresse prolongées. Les températures élevées ont augmenté les taux d'évapotranspiration, accentuant les pertes d'eau des réservoirs. Les faibles précipitations de début de saison ont entraîné des retards dans les semis dans plusieurs régions, ainsi que des échecs de plantation dans certaines zones telles que le Sud du Malawi où les agriculteurs ont souffert du flétrissement permanent de leurs cultures précoces et ont dû replanter. Dans le Nord-Est de la Région, notamment le Sud de la Tanzanie, le Nord du Mozambique, le Malawi et l'Est de la Zambie, le démarrage a été retardé de 30 à 40 jours (ou plus). Le Sud de l'Angola, le Nord de la Namibie, le Sud-Ouest de la Zambie, le Nord-Ouest du Zimbabwe et le centre du Mozambique ont aussi connu des retards similaires.

De nombreuses régions, notamment le Malawi, le nord du Mozambique, le sud de la Tanzanie, une grande partie de Madagascar, la Zambie et le Zimbabwe, qui avaient connu de maigres précipitations d'octobre à décembre ont reçu de bonnes pluies en début janvier. Dans d'autres régions cependant, telles que le Sud-Ouest de Madagascar, le Sud-Ouest de l'Angola et le Nord-Ouest de la Namibie, les anomalies pluviométriques négatives se sont poursuivies jusqu'au début du mois de janvier. En février et début mars, des conditions sèches prolongées se sont produites dans le centre de la Région (notamment l'Est du

Figure 9 : Estimation des précipitations cumulées pour la période d'octobre à décembre 2021 en % de la moyenne à



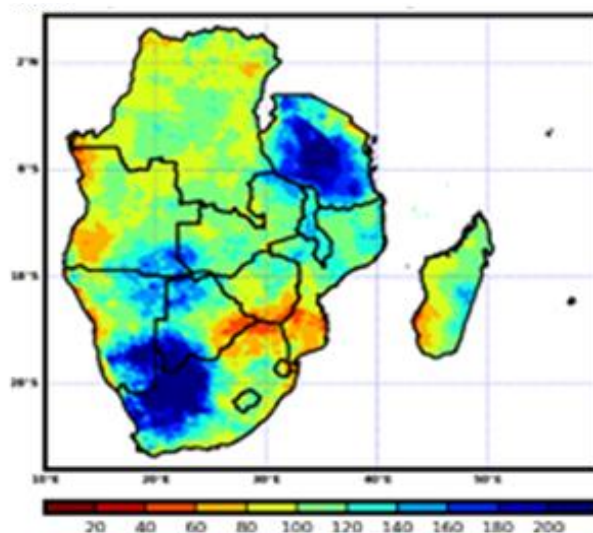
Botswana, le Sud et le centre du Mozambique, le Nord de l'Afrique du Sud, le Sud-Ouest et le centre de la Zambie, et le Zimbabwe), affectant négativement les cultures dans beaucoup de ces zones. Dans le Sud du Mozambique et au Zimbabwe, les rapports indiquent que les cultures dans plusieurs régions ont échoué, avec peu ou pas de récolte en raison du flétrissement permanent pendant cette période. Les précipitations se sont améliorées en mars, apportant un certain soulagement aux cultures qui n'avaient pas complètement flétri dans les zones centrales. Le Sud-Ouest de Madagascar a également reçu des précipitations inférieures à la moyenne en janvier et en mars, et certaines parties de l'Ouest de

Madagascar, tout au long de la période de janvier à mars.

Dans l'ensemble, la saison des pluies (octobre 2021 à mars 2022) a été inférieure à la normale dans le Sud-Ouest de l'Angola, l'Est du Botswana, le Sud et l'Ouest de Madagascar, le Sud et le centre du Mozambique, l'Ouest de la Namibie, le Nord-Est de l'Afrique du Sud, la moitié Ouest de la Zambie et une grande partie du Zimbabwe. Cette situation est principalement due à une première moitié de saison très sèche (octobre à décembre 2021) dans une grande partie de la Région, et aussi à une période de sécheresse prolongée en février et début mars dans les zones centrales de la Région et à Madagascar. Pour le Sud de Madagascar, il s'agit de la dernière d'une série de saisons de sécheresse consécutives, une situation qui affecte gravement les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire dans ce pays.

En revanche, une grande partie de la Tanzanie, le Nord-Ouest et le Sud-Est de l'Angola, le Sud de la

Figure 10 : Estimation des précipitations cumulées pour la période de janvier à mars 2022 en % de la moyenne à long



Namibie, le Sud du Botswana et une grande partie de l'Afrique du Sud ont reçu des précipitations saisonnières supérieures à la moyenne. Le Malawi, la moitié de l'Est de la Zambie, une grande partie du Nord du Mozambique et le centre et l'Est de Madagascar ont reçu des précipitations saisonnières totales proches de la moyenne, malgré

les fortes pluies dues à plusieurs cyclones . Les totaux saisonniers au Malawi, dans la moitié de l'Est de la Zambie, dans une grande partie du Nord du Mozambique et dans le centre/Est de Madagascar sont proches de la normale, en dépit des fortes précipitations reçues lors des cyclones de fin janvier à début mars. Les fortes pluies du début de l'année 2022 ont permis de réduire les déficits pluviométriques saisonniers ; toutefois, la mauvaise répartition temporelle des précipitations a entraîné une faible performance des cultures dans bon nombre de régions, notamment dans certaines parties du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe. Grâce aux précipitations, la végétation, y compris les pâturages, s'est relativement bien comportée dans la plupart des régions, à l'exception du Sud de Madagascar, du Sud-Ouest de l'Angola et du Nord-Ouest de la Namibie, où des périodes de sécheresse prolongées ont entraîné des conditions de végétation inférieures à la moyenne.

3.5 Changement et variabilité climatiques

Désignée comme un « point chaud » climatique par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC), l'Afrique australe est sujette à des chocs climatiques extrêmes récurrents, notamment des sécheresses et des inondations. Les pays longeant le Sud-Ouest de l'océan Indien (SWIO) sont particulièrement vulnérables aux cyclones - cinq tempêtes tropicales ou cyclones ont touché terre dans ces pays pendant la saison des pluies de 2021-2022. Au cours des cinq dernières années, de nombreuses parties de la Région ont connu des sécheresses récurrentes.

Les chocs et les dangers induits par le changement climatique sont liés à la réduction de la production agricole, au déplacement de personnes, aux dommages causés aux habitations et aux infrastructures essentielles, et aux épidémies de maladies telles que le paludisme et le choléra.

Certaines régions ont connu de faibles précipitations impropres à l'agriculture et à l'élevage au cours de cinq des sept dernières

campagnes agricoles. L'une de ces mauvaises saisons des pluies a été la saison 2021/22, qui a été marquée par un début tardif et erratique et de longues périodes de sécheresse dans les parties centrales de la Région, le Sud-Ouest de l'Angola et le Sud-Ouest de Madagascar où de mauvaises précipitations prolongées ont entraîné une sécheresse grave à répétition, ce qui a eu des répercussions importantes sur les cultures, le bétail et la disponibilité de l'eau. Les chocs climatiques extrêmes répétés observés dans un passé récent dans toute la Région laissent présager des taux élevés d'insécurité alimentaire aiguë si des interventions efficaces ne sont pas mises en œuvre.

Les manifestations les plus prononcées du changement et de la variabilité climatiques dans la Région incluent :

- a) Une augmentation de la température, entraînant un stress thermique accru et une réduction du rendement des cultures. (La culture de base de la Région - le maïs - est particulièrement exposée aux effets du changement climatique).
- b) Des changements dans le régime des précipitations : des événements pluvieux de plus en plus erratiques et de forte intensité, provoquant des inondations et des sécheresses et des périodes sèches plus fréquentes.
- c) Un début de saison des pluies retardé et une fin de saison précoce, réduisant ainsi la période de croissance des cultures.
- d) La variabilité et le changement climatiques, associés aux changements induits par l'homme, peuvent également affecter les écosystèmes. Ex: les mangroves et les récifs coralliens, avec des conséquences supplémentaires pour la pêche et le tourisme.
- e) La santé humaine, déjà compromise par toute une série de facteurs, pourrait être encore plus affectée par le changement et la variabilité climatiques, à l'exemple de la malaria en Afrique australe. Bien que le changement climatique aura un impact majeur sur les secteurs économiques de la Région, certaines opportunités de croissance sont

susceptibles de se présenter en raison des changements de saisons et de cycles de production. La nécessité de répondre au changement climatique est également une occasion de stimuler la transformation économique de la Région : un développement résilient au climat et à faible émission de carbone qui booste la croissance, comble le déficit énergétique et réduit la pauvreté. Un investissement accru dans l'action anticipative est également nécessaire pour relier efficacement l'analyse des risques et les alertes précoces pour les dangers induits par le changement climatique à des actions qui peuvent protéger les personnes avant un danger. Donner la priorité à l'utilisation durable des terres par le biais d'une agriculture intelligente face au climat peut inverser un cercle vicieux en augmentant les revenus des petits exploitants, en réduisant leur vulnérabilité et en renforçant la sécurité alimentaire nationale, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Le changement climatique rend plus urgente l'adoption de politiques saines et stimulant la croissance, indépendamment de la menace climatique. Les stratégies de croissance verte peuvent accélérer les investissements dans les technologies économes en ressources et les nouvelles industries, tout en gérant les coûts et les risques pour les contribuables, les entreprises et les communautés. La transition vers une croissance verte protège les moyens de subsistance, améliore la sécurité de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation, favorise l'utilisation durable des ressources naturelles et stimule l'innovation, la création d'emplois et le développement économique.

Les pays d'Afrique australe doivent considérablement accroître la production d'électricité pour arriver à offrir un accès universel à l'énergie - mais ils ne peuvent y parvenir qu'à travers des combinaisons énergétiques appropriées qui permettront à la Région d'alimenter ses villes, ses zones rurales et ses économies. L'Afrique australe dispose d'un énorme potentiel en matière d'énergie renouvelable - énergie hydraulique, solaire, éolienne et géothermique. L'amélioration

des technologies de collecte de l'eau, les méthodes agricoles de conservation d'eau, ainsi que le maintien et l'expansion des programmes d'irrigation réduiront également de manière significative le risque d'insécurité alimentaire dû aux périodes de sécheresse induites par la variabilité du climat qui surviennent fréquemment dans la Région.

3.6 Impacts des catastrophes

La région de la SADC a connu six (6) cyclones tropicaux. Le premier de la saison, la tempête tropicale modérée Ana, a touché terre à Madagascar, au Mozambique et s'est déplacée vers le Malawi et le Zimbabwe, affectant plus de 1 315 206 personnes. Le cyclone tropical intense Batsirai a touché terre dans le centre et le Sud de Madagascar en février 2022, affectant 146 671 personnes et faisant plus de 90 morts. La dépression tropicale Dumako, qui a immédiatement suivi, a touché environ 33 633 personnes à Madagascar et au Mozambique. Le cyclone tropical Emnati a touché terre à Madagascar en mars 2022, affectant 169 583 personnes. La violente tempête tropicale Gombe a touché terre sur la zone côtière de la province centrale de Nampula au Mozambique et au Nord-Est de Madagascar, affectant 896 176 personnes à Madagascar, au Malawi et au Mozambique. D'autre part, 60 000 hectares de rizières ont été inondés à deux reprises dans le Sud-Est de Madagascar par les cyclones tropicaux intenses Batsirai et Emnati, affectant la production de riz de fin de saison, tandis qu'au Mozambique, on estime que plus de 220 000 hectares de cultures ont été perdus en raison des 3 cyclones et tempêtes qui ont frappé le pays au cours de la saison.

La République d'Afrique du Sud et d'autres pays de la région SADC ont connu un système de basse pression qui a oscillé, provoquant des orages et des vents destructeurs qui ont engendré de fortes précipitations. L'Afrique du Sud a enregistré les plus fortes précipitations de ces 60 dernières années. Une grande partie de la province du KwaZulu-Natal (KZN) a reçu plus de 400 mm de pluie sur une période de 24 heures, provoquant des crues

soudaines et destructrices qui ont touché 27 069 ménages, fait 462 morts et causé des dommages colossaux aux infrastructures pour une valeur de 105 525 500 ZAR.

La tempête tropicale Jasmine a touché le Sud de Madagascar les 26 et 27 avril dernier, faisant des morts et des dégâts. Selon le dernier rapport provisoire des dégâts du Bureau National de Gestion des Risques de Catastrophes (BNGRC) du 27 avril 2022, 3 personnes sont mortes et 197 personnes de 56 ménages ont été affectées, tandis que 88 personnes ont été déplacées et relocalisées dans des sites d'hébergement temporaire. Cette dévastation s'inscrit dans un contexte d'urgence de sécheresse en cours dans le Grand Sud de Madagascar où près de 50% des trois millions d'habitants sont en crise alimentaire.

Ces impacts ont gravement compromis les gains de développement que la Région a réalisés au fil des ans ; les investissements réalisés dans le développement des infrastructures doivent être répétés en raison des destructions causées par les inondations et les cyclones ; les États membres sont contraints de doubler leurs investissements dans les programmes de protection sociale, étant donné que ces catastrophes aggravent la situation de pauvreté et de vulnérabilité. Les habitants de la Région ont dû recourir à des mécanismes d'adaptation médiocres qui, au cours des deux dernières années, ont été accentués par les impacts prolongés de la Covid-19 qui ont notamment entraîné la perte d'opportunités d'emploi et de revenus des ménages, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des produits de base causée par la perturbation du marché mondial suite à la fermeture des frontières et aux restrictions de mouvement. Cumulées, ces catastrophes ne remettent pas seulement en cause les mécanismes de gestion des risques de catastrophes des États membres, mais aussi les efforts globaux de construction d'une SADC résiliente.

L'autonomisation et la formation des municipalités, des communautés, des quartiers et des gouvernements locaux, en matière de gestion des

risques de catastrophe, de durabilité et de résilience urbaine, sont importantes à la réussite du Cadre de résilience régional. DiMSUR, un centre intergouvernemental de gestion des risques de catastrophes, développe des programmes de résilience urbaine au Malawi, au Mozambique, à Madagascar et aux Comores, afin de tirer parti de la capacité de résilience régionale en termes de sensibilisation et de préparation.

Les pays de la Région doivent disposer de la capacité technique et de la formation nécessaires à la mise en œuvre prioritaire des solutions identifiées par les études menées depuis plusieurs années. La réduction des impacts des catastrophes a été intégrée dans le Cadre de résilience régional 2020-2030, notamment par des outils participatifs pour une planification inclusive, le renforcement de la capacité des municipalités, des communautés et des gouvernements à répondre plus précisément aux impacts du changement climatique sur les catastrophes. Dotée de cette capacité, la Région sera en mesure de changer le discours de la « Reconstruction » en principes de « Prévention », en créant des villes plus résilientes, conçues par les communautés et non plus pour elles.

3.7 Production alimentaire et moyens de subsistance

3.7.1 Production céréalière et approvisionnement pour la campagne 2022/2023

D'une manière générale, dans la plupart des États membres de la SADC, la production de céréales de base pour la saison de pluies 2021/2022 est estimée inférieure à la récolte de la saison dernière. Cela est principalement dû aux précipitations insuffisantes qui ont été enregistrées au cours de la saison.

L'Afrique du Sud, le plus grand producteur et exportateur de maïs de la Région, estime sa production à environ 14 678 800 tonnes cette année par rapport à la récolte de l'année dernière d'environ 16 315 000 tonnes. Toutefois, la récolte de cette année devrait être légèrement supérieure (+2%) à la production moyenne des cinq dernières

années, qui est de 14 444 000 tonnes. La récolte de maïs de la Zambie devrait s'élever à environ 2 706 000 tonnes, soit une baisse de 25% par rapport à la production de 3 620 200 tonnes de l'année dernière. Au Malawi, la production de maïs devrait être inférieure de 13% à la moyenne des cinq dernières années. Au Zimbabwe, la production de maïs et de petites céréales de la devrait être inférieure de 43% et 44% respectivement, à celle de la saison précédente. En revanche, l'Eswatini prévoit une augmentation de 27% de la production de maïs, la récolte de 2022 étant estimée à environ 127 000 tonnes.

La Région est un importateur net de riz et de blé. Près de 80% des pays de la région d'Afrique australe dépendent à 100% des importations pour le blé et ses dérivés. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement de ces produits de base en raison de la guerre en Ukraine sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur leur disponibilité au cours de la campagne de commercialisation 2022/2023.

3.7.2 Marchés et évolution des prix des denrées de base

Les prix des principales denrées de base restent élevés dans la majeure partie de la Région et l'impact se fait davantage sentir sur les produits importés en raison des répercussions du conflit en cours en Ukraine. En RDC, les prix des principales denrées alimentaires importées, notamment le riz et l'huile végétale raffinée, ont augmenté de 10 à 30% en avril. Au Mozambique 60% des marchés surveillés en avril ont signalé des prix du maïs (grain) supérieurs à la moyenne sur cinq ans, à un moment où les prix commencent généralement à baisser. Au Zimbabwe, la combinaison de pressions hyper inflationnistes et de pénuries de certains produits alimentaires de base, notamment l'huile de cuisson, la farine de maïs et le sucre, a entraîné des augmentations sensibles des prix, un plus grand nombre de marchés augmentant leurs ventes exclusivement en USD. Au Malawi, en avril, les prix du maïs ont augmenté de 22% à 73% par rapport à l'année dernière et ont été majorés de 18% à 55%

sur tous les marchés, les hausses les plus importantes ayant été enregistrées sur les marchés du Sud en raison d'une récolte inférieure à la moyenne.

Dans la plupart des pays, les prix du maïs (grain) devraient suivre des tendances saisonnières supérieures aux niveaux de l'année précédente et aux niveaux moyens sur cinq ans. Dans la plus grande partie des zones déficitaires de la Région, les éventuelles augmentations des coûts de transport liées au conflit ukrainien, qui a vu les prix du carburant augmenter, auront probablement une incidence sur les hausses sensibles des prix des aliments de base. Cela affectera sans doute l'accès des ménages pauvres aux aliments de base sur le marché, en particulier d'octobre de cette année à mars 2023 (saison maigre), lorsque le pouvoir d'achat de la plupart des ménages sera faible. Les régions du Sud de l'Angola, de Madagascar, du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe touchées par la sécheresse, ainsi que les zones de conflit en RDC et au Mozambique seront probablement affectées de manière significative par des prix des denrées alimentaires supérieurs à la moyenne.

3.7.3 Perspectives de production agricole pour 2022/23

La guerre en Ukraine a contribué à la hausse des prix déjà élevés des intrants agricoles. Néanmoins, les effets de cette récente augmentation brutale des prix mondiaux des engrais et autres intrants ont eu un impact relativement limité sur la production agricole de la campagne 2021/22, car les cultures étaient déjà à un stade avancé au moment où le conflit a éclaté vers fin février 2022. La prochaine saison suscite de sérieuses inquiétudes, avec les prix élevés qui pourraient limiter l'accès des agriculteurs aux intrants.

La hausse des prix du carburant et le ralentissement de la croissance économique mondiale constituent un autre risque. Les pays d'Afrique australe risquent d'être affectés par une décélération de la demande d'exportation de produits agricoles, ce qui pourrait entraîner des pertes de revenus dans le secteur agricole.

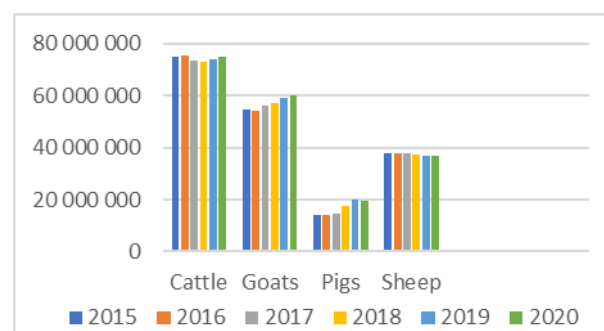
En outre, la dévaluation des devises étrangères pourrait ajouter une pression dépréciative supplémentaire, les monnaies de l'Afrique du Sud, du Malawi et du Zimbabwe ayant déjà fortement perdu de leur valeur en 2022, ce qui pourrait amplifier la pression inflationniste. Les gouvernements devraient également être confrontés à des défis fiscaux et à des besoins de dépenses croissants pour les programmes de protection sociale afin de faire face aux taux d'inflation élevés. Dans ce contexte, les programmes de subvention des intrants agricoles pourraient devoir être ajustés pour tenir compte des effets des prix élevés des engrais; un ajustement qui pourrait se traduire par une réduction du nombre de bénéficiaires pour maintenir les niveaux de subvention ou par une augmentation des paiements des agriculteurs pour maintenir le nombre de bénéficiaires. Dans tous les deux cas, l'utilisation des engrais devrait diminuer, entraînant des conséquences néfastes pour la production céréalière en 2023, en particulier pour le maïs qui est non seulement un gros consommateur d'engrais, mais aussi la principale denrée de base dans la plupart des pays d'Afrique australe.

3.7.4 Production de bétail

Le bétail est une source majeure de nourriture, en particulier de protéines de haute qualité, de minéraux, de vitamines et de micro-nutriments pour la majorité des habitants de la région de la SADC. On estime que la viande, le lait et les œufs fournissent environ 20% des protéines des régimes alimentaires locaux. L'élevage contribue également de manière indirecte à la nutrition humaine et joue un rôle capital dans l'amélioration de la sécurité alimentaire de la Région grâce aux revenus en espèces tirés de la vente des animaux, qui sont ensuite utilisés pour acheter des produits alimentaires autres que l'élevage et des intrants agricoles. Au Botswana, en Eswatini, en Namibie et en Afrique du Sud, l'industrie de l'élevage est également un contributeur clé au produit intérieur brut (PIB) national.

Au cours de la période 2015-2020, on a observé une légère augmentation de la production animale régionale, avec des hausses considérables enregistrées pour le porc (environ 30%) et la chèvre (environ 12%). Après une légère réduction du nombre de bovins en 2017/18, la production bovine a légèrement augmenté en 2019/2020 (Figure 12). Malgré ces légères augmentations, la Région reste toujours un importateur net de produits d'élevage, la demande étant supérieure à l'offre.

Figure 11 : Nombre de têtes de bétail de 2015 à 2020



Source : États membres de la SADC

Pour l'année 2021/2022, la production animale a augmenté au Zimbabwe, en particulier pour les bovins. Le nombre de têtes de bétail (bovin) a augmenté d'environ 1%, passant de 5 478 648 à 5 509 982. D'autre part, la mortalité a diminué d'environ 9% en 2021. Le taux de vêlage reste cependant faible, à environ 48%, soit un écart de 12% de l'objectif de 60%.

3.7.5 Pêche et aquaculture

La contribution du poisson à la sécurité alimentaire et nutritionnelle est à la fois une source directe de nutriments et une source de revenus, avec laquelle les communautés de pêcheurs peuvent acheter d'autres types d'aliments. Alors que les sources d'apport en protéines dans de nombreux pays de la SADC sont principalement animales, le poisson et les produits de la pêche ont le potentiel de contribuer considérablement à la sécurité alimentaire et à la bonne nutrition dans la Région. La consommation actuelle de poisson par habitant de la Région est estimée à 11,3 kg/an, bien en dessous de la consommation recommandée de 19 kg/an par habitant. Au Zimbabwe, le nombre total

d'étangs piscicoles a augmenté de 18% entre 2021 et 2022, soit une amélioration de la production qui pourrait se traduire par une consommation plus importante de poisson, améliorant ainsi l'apport global en protéines. Cependant, il faudra déployer encore davantage d'efforts pour s'assurer que les ménages consomment également le poisson au lieu de le vendre.

Les cyclones et les inondations dans les zones orientales de Madagascar ont causé des dommages importants au secteur de la pêche. Les pêcheurs au large ont perdu leurs bateaux, leurs filets et leurs cages à homards ainsi que leur revenu à cause des cyclones, la mer étant trop agitée pour aller au large pendant de nombreux jours de la saison. Alors que la pêche intérieure n'a subi qu'un impact mineur, la pisciculture a subi de graves dommages, de nombreux étangs ayant été endommagés ou détruits avec la perte d'alevins et de reproducteurs. Au total, 735 canoës, 2100 filets de pêche et 111 étangs piscicoles⁵ ont été perdus. Les pêcheurs qui ont perdu leurs bateaux et leurs filets devraient bénéficier d'un soutien pour la récupération de leurs biens, en particulier dans les villages côtiers qui ont été les plus touchés par les cyclones et les inondations cette année.

Dans le Nord du Mozambique, la crise actuelle et ses retombées ont eu un impact négatif sur la pêche. Le gouvernement du Mozambique et la FAO ont entrepris une évaluation de l'impact de la crise en cours sur le secteur de la pêche dans cette région du Mozambique, dans la province de Cabo Delgado. L'évaluation a inclus dans les considérations le mouvement des personnes déplacées affectant l'offre et la demande, l'impact du secteur de la pêche sur la crise, le niveau d'urgence de la sécurité alimentaire et la prise en compte de la capacité de résilience pour répondre aux chocs futurs. Le cyclone Kenneth et les conflits ont eu des répercussions sur les marchés de la

pêche, les infrastructures de stockage et de transformation où les toits, le drainage et l'approvisionnement en eau ont été endommagés. Cependant, certains groupes d'utilisateurs ont joint leurs forces pour réparer les dommages infligés et assurer le fonctionnement continu du marché. Pour assurer une utilisation durable des ressources et optimiser les performances du secteur, une fois que la situation se sera stabilisée en ce qui concerne la migration des personnes et la situation sécuritaire, des plans de gestion de la pêche doivent être élaborés en suivant l'approche de l'écosystème à la pêche. Les activités en faveur de la capture de poissons et de leur distribution sur les marchés de Cabo Delgado doivent être prioritaires et mises en œuvre le plus tôt possible afin d'assurer la sécurité alimentaire des communautés qui en ont le plus besoin. Dans l'immédiat et à court terme, il est recommandé de fournir un nombre limité de navires et d'engins de pêche dans les plus brefs délais afin de s'assurer la possibilité de quelques captures, et d'éviter le risque de surcapacité lorsque d'autres projets fournissent des navires et des engins. Il est également recommandé de réhabiliter le système de surveillance des pêches, de renforcer les Conselhos Comunitários de Pesca (CCP), de renforcer les institutions et de développer la pêche au large⁶.

3.7.6 Ravageurs et maladies transfrontaliers Invasions de criquets

Trois espèces de criquets sont préoccupantes dans la Région, notamment le criquet migrateur africain (AML), le Criquet brun (BL) et le Criquet migrateur malgache (MML). Du début de 2020 à décembre 2021, l'AML a sévi en Angola, au Botswana, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe. L'AML a endommagé environ 76 000 hectares de cultures dans trois régions de Namibie. En fin décembre 2021, l'AML avait été largement éradiqué grâce aux efforts de lutte collective des pays touchés avec le

⁵ ibid

⁶ Soutien à l'évaluation des dommages causés au secteur de la pêche après le conflit dans le cadre des programmes

au nord du Mozambique, dans la province de Cabo Delgado. FAO et le gouvernement du Mozambique, pas de date.

soutien de la FAO. Les interventions de lutte contre le criquet pèlerin se sont appuyées sur l'appel régional de réponse au criquet pèlerin de 2020 de la SADC pour les pays touchés. Le criquet brun (BL) était répandu dans certaines parties de l'Afrique du Sud et de la Namibie.

Il a fait rage dans trois provinces d'Afrique du Sud (Eastern Cape, Western Cape et Northern Cape) et en Namibie (région de Kharas). Le criquet migrateur malgache (MML) était répandu dans les régions du centre-ouest de Madagascar. Le MML a affecté la production agricole à Madagascar (Androy, Anosy, Atsimo Andrefa, Ihorome, Matsiatra Ambony et Menabe). Avec le soutien de l'USAID, la FAO continue de fournir un appui technique et logistique au maintien de la surveillance et du suivi du criquet migrateur africain (AML) et du criquet brun (BL) à l'aide de l'application d'eLocust3.

La FAO, la SADC et les pays touchés par le criquet pèlerin organisent des réunions conjointes de coordination et d'échange d'informations sur le sujet, toutes les deux semaines, afin de soutenir les opérations de surveillance et de lutte contre le ravageur, en veillant à ce qu'il soit maintenu sous contrôle.

Légionnaire d'automne

La légionnaire d'automne qui est maintenant endémique dans toute l'Afrique australe a continué d'affecter le maïs et d'autres céréales. Cependant, par manque de données, il n'est pas possible de quantifier les pertes réelles causées par ce ravageur au cours de la saison 2021/22.

Oiseaux quelea

Le quéléa à bec rouge est un ravageur aviaire en Afrique qui cause des dommages d'environ 88,6 millions USD par an. Il s'agit d'un ravageur migrateur dont les zones de reproduction se trouvent dans plusieurs pays du continent, notamment en Tanzanie, dans les régions méridionales du Botswana et au Zimbabwe. De graves épidémies [...] ont touché les cultures de sorgho, de millet, de riz et de blé dans ces trois pays. En juin 2022, le gouvernement de Tanzanie a lancé

un appel à l'aide d'urgence pour lutter contre les foyers de ravageurs. La FAO a débloqué 0,5 million d'USD pour des opérations de surveillance et de lutte aérienne contre le ravageur. Des ressources supplémentaires sont toujours nécessaires pour mettre en place des systèmes d'alerte précoce (EWS) efficaces ainsi que des approches communautaires de lutte intégrée contre les ravageurs.

Peste porcine africaine (ASF)

En avril de cette année, la peste porcine a été signalée dans la province de Lusaka en Zambie. Une quarantaine et une interdiction de mouvement des porcs ont été imposées. Toutefois, deux troupeaux de porcs soit 31 animaux au total ont été touchés, selon la notification officielle à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). [...] l'épidémie a depuis été contenue et l'interdiction a été levée.

La province Sud-africaine d'Eastern Cape a également enregistré le premier foyer de peste porcine africaine après une interruption de trois mois de la maladie. Selon l'OIE, les foyers signalés ont touché plus de 44 200 porcs.

Ravageurs et maladies animales transfrontalières

L'évolution du climat et des conditions agroécologiques qui ont un impact sur la distribution des vecteurs, ainsi que la concentration et l'intensification des systèmes de production, augmentent la probabilité du développement et de la propagation des maladies animales dans la Région, plus que jamais auparavant. Les rapports récents sur les maladies indiquent une augmentation de l'occurrence des épidémies, notamment : l'introduction de deux nouveaux sérotypes (O et A) du virus de la fièvre aphteuse dans la région de la SADC, en provenance d'Afrique de l'Est, en Zambie, en Namibie, à Maurice et aux Comores.

En avril de cette année, une épidémie de fièvre aphteuse a été signalée dans le district de Mchinji au Malawi et dans le district de KwaHlabisa au KwaZulu Natal, en Afrique du Sud. Des mesures de quarantaine et d'interdiction de déplacement du

bétail ont été immédiatement instaurées. Plus récemment, de nouveaux foyers ont été signalés dans les zones frontalières de la région de Mchinji au Malawi et de la province de Tete au Mozambique. Il s'agit du sérotype O qui est une nouvelle souche dans la Région et qui posera de nouveaux défis aux éleveurs et aux gouvernements nationaux. Le gouvernement du Malawi (Département de la santé animale et du développement du bétail (DAHLD)) en collaboration avec la FAO, ont mis en place un programme d'urgence pour le contrôle de la fièvre aphteuse au Malawi, qui touche des centaines d'éleveurs chaque année. Il est fort probable que les gouvernements nationaux imposent des interdictions sur les mouvements et les ventes de bétail, lesquelles pourraient avoir un impact négatif sur les revenus et les moyens de subsistance des agriculteurs dans l'immédiat et à long terme.

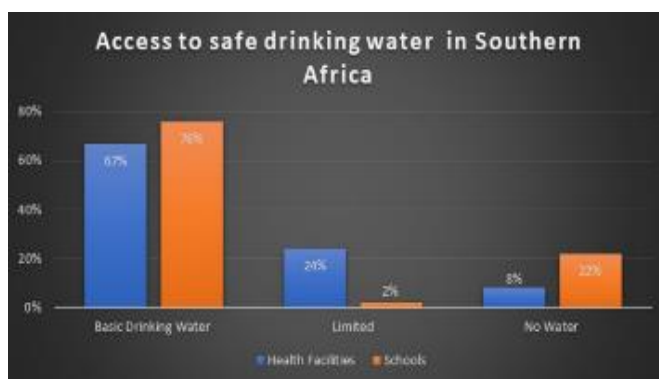
Des rapports sur le tout premier foyer d'IAHP H5 ont été signalés au Lesotho. Depuis avril 2021, quatorze (14) événements d'IAHP H5N1 ont été signalés en Afrique du Sud. Le Botswana a également signalé deux (2) événements d'IAHP en août 2021 qui ont été contrôlés et maîtrisés avec succès en février 2022. Des foyers de peste porcine africaine (PPA) ont été signalés en Afrique du Sud, en Tanzanie et au Zimbabwe.

3.8 Eau, assainissement et hygiène (WASH)

3.8.1 Situation des ressources en eau

Dans la planification des ressources en eau, les réserves d'eau à la fin de la saison des pluies servent également d'indicateur pour les niveaux de vulnérabilité de la population et de l'économie aux impacts du manque d'eau. Pour les 16 barrages régionaux suivis par la SADC, la comparaison des réserves d'eau au début de la saison sèche, aux mois de mai 2021 et mai 2022, indique que le niveau

Figure 12 : Niveau d'accès à l'eau potable dans les établissements de santé et les écoles de la Région.



Source : Adapté de l'UNICEF et de l'OMS, 2022

moyen des barrages en 2021 était plein à 84,2%, et à 94,1% en 2022, respectivement. Cela prouve que les réserves d'eau régionales ont augmenté au cours des deux dernières années depuis 2020. Cependant, bien que la Région ait reçu de bonnes pluies au cours de cette période, sa capacité de stockage est limitée ; la région de la SADC n'est en mesure de stocker qu'un maximum de 18% des ressources en eau renouvelables annuelles. Au cours des dix dernières années, la Région a augmenté sa capacité de stockage, qui était de 4%. Il importe donc de développer davantage d'installations de stockage d'eau dans la Région afin de répondre à la demande en eau en constante augmentation et d'accroître la résilience climatique de la Région.

3.8.2 Accès à l'eau potable

Environ 63% des habitants de la Région ont accès à un approvisionnement de base en eau (FAO, 2020). Actuellement, plus de 100 millions des habitants de l'Afrique australe (37%) n'ont pas accès à l'eau potable. La majorité de la population rurale n'a pas accès à l'eau potable de base dans ses locaux en RDC (77%), en Angola (73%), en Zambie (57%), au Mozambique (60%), à Madagascar (64%) et en Tanzanie (57%).

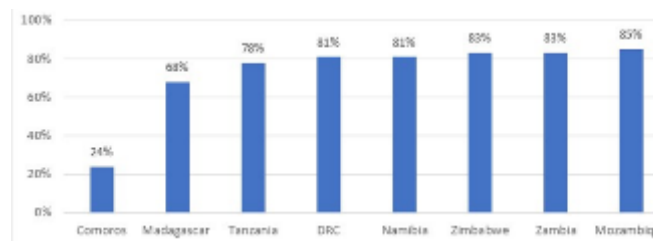
La vision du développement des infrastructures de la SADC est d'accroître l'accès à l'assainissement de 61% en 2012 à 75% d'ici 2027. Cette ambition suit également la déclaration de l'ONU selon laquelle l'eau et l'assainissement sont un droit humain fondamental (ONU, 2010), et s'aligne sur l'appel des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU pour un accès universel à l'eau potable d'ici 2030. Ces objectifs servent de référence dans l'évaluation des progrès réalisés en matière d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la région de la SADC.

Les progrès vers l'amélioration de l'accès à l'approvisionnement de base en eau ont été très lents. On estime que seuls 63% de la population de la Région aura accès à l'approvisionnement de base en eau en 2022, soit une amélioration de 2% par rapport au niveau de 61% atteint en 2012. Dans la Région, les établissements de soins de santé ayant accès à l'eau potable de base sont estimés à 67%, ceux ayant un accès limité représentent 24% et ceux n'ayant aucun accès sont estimés à 8% (UNICEF & OMS, 2022). Les écoles de la Région ont un meilleur accès aux services élémentaires d'approvisionnement en eau, avec 76% d'accès de base, 2% d'accès limité et 22% d'accès inexistant.

Au rythme actuel, l'ambition de la SADC d'atteindre 75% d'accès de base à l'eau d'ici 2027 ne sera pas réalisée, et de même, la couverture universelle ne sera pas atteinte non plus d'ici 2030. Il est nécessaire d'investir davantage dans l'accès au service de base d'eau dès maintenant. Ces investissements doivent être accompagnés d'une amélioration de la gestion

et de la maintenance des infrastructures disponibles afin d'accroître l'efficacité de leur utilisation.

Figure 13 : Nombre d'établissements de soins de santé disposant d'une hygiène de lavage des mains aux points de soins pour certains pays de la SADC, exprimé en pourcentage des établissements nationaux.



3.8.3 Accès à des installations sanitaires améliorées

La vision du développement des infrastructures de la SADC est de permettre à 75% de la population de la Région d'accéder à des installations sanitaires de base d'ici 2027. A ce jour, seulement 37% de la population a accès aux installations sanitaires de base, et 11% de la population pratique la défécation en plein air. En outre, en raison de la population croissante vivant dans des établissements informels, la proportion des populations urbaines ayant accès à des installations sanitaires a diminué dans certains pays de la Région tels que la Namibie et la Zambie. Seuls l'Eswatini, le Malawi et l'Afrique du Sud sont en bonne voie pour atteindre l'objectif « pas de défécation en plein air » d'ici 2030. D'autres États membres affichent de lents progrès dans la lutte contre la défécation en plein air.

Les fortes pluies qui entraînent des inondations suscitent des préoccupations en matière d'assainissement, comme l'ont montré les récentes inondations de Durban et du Cap en Afrique du Sud, au Mozambique et à Madagascar. Dans certains cas, les inondations (par exemple, à Durban en Afrique du Sud) ont endommagé les canalisations d'égouts, entraînant le mélange des eaux usées avec les ressources d'eaux douces.

Des investissements accrus dans le développement des infrastructures d'assainissement et des programmes plus solides pour un meilleur assainissement sont donc nécessaires. Il convient également de prévoir des fonds d'urgence dans les

États membres, afin de réhabiliter rapidement les infrastructures d'eaux usées endommagées par les inondations, et de mettre en place davantage de programmes de sensibilisation visant à améliorer le niveau des installations sanitaires dans les communautés rurales.

3.8.4 Accès et pratique du lavage des mains au savon

L'hygiène des mains reste l'un des aspects d'importance vitale de l'Objectif de développement (ODD) numéro 6. Cet objectif appelle à un accès universel à l'hygiène d'ici 2030. Cependant, l'accès à l'hygiène des mains et sa pratique demeurent faibles et les installations nécessaires au soutien de ces comportements font défaut dans de nombreux contextes. Selon l'enquête de l'UNICEF et de l'OMS de 2021, basée sur 28 pays africains, au moins un quart de la population n'avait pas d'installation de lavage des mains à domicile en 2020. Pour la SADC, l'échantillon était composé de l'Angola (avec 58% de la population sans installation de lavage des mains à domicile), de la Zambie et du Lesotho (51% chacun), et de l'Eswatini (44%). Pour la Région, il a également été constaté que les établissements de soins de santé nationaux disposant d'une installation de lavage des mains aux points de soins variaient de 24% (aux Comores) à 85% (au Mozambique), compte tenu des pays dont les données ont été fournies.

Dans la foulée de la pandémie de Covid-19, l'hygiène des mains a reçu une importance sans précédent en tant que première ligne de défense dans les stratégies nationales de prévention contre la maladie. Cela a contribué à faire de l'hygiène des mains une question importante de politique publique à long terme. Il a été prouvé que l'hygiène des mains est un investissement très rentable, avec des avantages multiplicateurs pour la santé à un coût relativement faible ; un véritable investissement « sans regret ». La stratégie de la

SADC 2021-2025 en matière d'hygiène, un des éléments constitutifs de l'assainissement, vise entre autres, à renforcer les capacités du secteur de l'hygiène de la Région et à améliorer le financement de l'hygiène.

3.9 Migrations et déplacements forcés

Selon le département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN DESA), le nombre de migrants internationaux au milieu de l'année 2020 était d'environ 3 098 192 dans la région de l'Afrique australe⁷. Avec 2,8 millions de migrants uniquement pour l'Afrique du Sud. Le corridor Afrique du Sud - Zimbabwe continue d'enregistrer le plus grand nombre de passages de frontières. Les migrants sont à la recherche de meilleures conditions de vie, notamment la sécurité alimentaire, des opportunités de subsistance et de meilleurs services. La RDC, le Zimbabwe et le Mozambique ont connu le plus grand nombre d'émigrants avec environ 3,7 millions. Le nombre croissant de conflits, notamment dans le Nord du Mozambique et l'Est de la RDC, et les conditions de vie difficiles au Zimbabwe sont des facteurs qui ont contribué à cette augmentation. La persistance de ces conditions laisse à croire que ce nombre devrait augmenter. Selon l'IDMC⁸, le nombre de personnes déplacées en RDC et au Mozambique était d'environ 6,4 millions en 2021.

La sécheresse dans le Sud de l'Angola et de Madagascar a exacerbé des circonstances déjà désastreuses et a contribué à un afflux de mouvements tant transfrontaliers qu'internes. En Namibie, on estime que plus de 3 000 migrants angolais sont confrontés à une forte insécurité alimentaire et à un manque d'abri. Dans le Sud de Madagascar, 1,14 million de personnes sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité

⁷ Stock international de migrants | Division de la population (un.org)

⁸ Base de données mondiale sur les déplacements internes IDMC (internal-displacement.org). Voir le portail de données du HCR.

alimentaire aiguë et à des migrations internes vers le Nord du pays pour la même raison.

Dans l'ensemble, le nombre de migrants internationaux et de déplacements internes en Afrique australe a diminué en 2020 et pendant une bonne partie de 2021, passant de 8,1 millions en 2019 à 6,7 millions pour la période susmentionnée. Les restrictions de la Covid-19 et la fermeture des frontières dans des pays comme l'Afrique du Sud, qui attire la plupart des migrants pour ses opportunités économiques et ses moyens de subsistance, ont joué un rôle clé dans la baisse des chiffres. Avec l'assouplissement des restrictions dans la Région, l'escalade des conflits et les chocs climatiques, les chiffres devraient à nouveau augmenter.

La région de l'Afrique australe a également accueilli près de 8 millions de personnes déplacées de force en avril 2022. Cela inclut environ 6,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et plus d'un million de réfugiés et de demandeurs d'asile. Les crises humanitaires complexes en République démocratique du Congo (RDC) représentent plus de 79% des personnes déplacées dans la Région. En avril 2022, la RDC comptait quelque 5,6 millions de personnes déplacées et 518 836 réfugiés et demandeurs d'asile. Par ailleurs, le conflit qui ravage le Nord du Mozambique, touchant la province de Cabo Delgado, a entraîné le déplacement interne de plus de 800 000 personnes depuis 2017. Il existe également des situations de réfugiés de longue date au Botswana, au Malawi, au Mozambique, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe, où les communautés d'accueil continuent de partager les rares ressources avec les réfugiés nouvellement arrivés et ceux qui restent plus longtemps.

Une enquête nutritionnelle standardisée (SENS) menée par le HCR en 2021 et au premier trimestre 2022 indique des niveaux sensiblement élevés de retard de croissance parmi les enfants réfugiés de moins de 5 ans au Malawi (27,3%), en Zambie (17 à 53,4%) et au Zimbabwe (18,7%), témoignant d'une insécurité nutritionnelle chronique parmi les

groupes les plus vulnérables. La même enquête SENS révèle des taux d'anémie ajustés à l'altitude atteignant jusqu'à 74,10% chez les enfants réfugiés dans certaines colonies de réfugiés en Zambie, alors qu'ils demeurent supérieurs à 40% dans le reste des colonies, ce qui est considérablement élevé.

On observe une tendance à rejoindre les zones urbaines et à s'installer dans des établissements informels mal planifiés et mal desservis dans des zones exposées aux risques. La sécurité alimentaire dans les zones urbaines dépend de l'argent liquide et donc, du marché et de la fluctuation des prix. Malgré l'apparent « avantage urbain » des populations concentrées, le manque d'accès à la nourriture, et en particulier à des aliments sûrs et nutritifs, est un problème majeur pour les communautés déplacées vivant dans des établissements informels. La guerre en cours entre la Russie et l'Ukraine a également aggravé la situation déjà difficile de la Région, les pays étant confrontés à une augmentation des prix des denrées alimentaires. Cette situation, conjuguée à la hausse des prix du pétrole brut, a eu un énorme impact sur le pouvoir d'achat de la population, et en particulier sur celui des personnes déplacées à l'intérieur du pays ou par force, qui ne peuvent même pas satisfaire leurs besoins de base. Cette population a déjà recours à plusieurs stratégies d'adaptation négatives pour s'en sortir et la nourriture est en concurrence avec le coût croissant d'autres produits de première nécessité tels que le logement et l'eau. En effet, la réalisation de la sécurité alimentaire urbaine dépend fortement du pouvoir d'achat des ménages.

4 Conclusion

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Région continue d'atteindre un niveau inacceptable et les efforts déployés par la Région pour renforcer sa résilience face à la multiplication et à l'augmentation des chocs auxquels elle est confrontée semblent insuffisants.

En raison de l'interaction complexe entre les problèmes structurels persistants et les chocs

récents subis dans la Région, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire au cours de la période allant du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, est estimé à 55,7 millions dans les 12 États membres qui ont fourni des données pour le rapport de synthèse régional 2022 sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la vulnérabilité.

La malnutrition infantile demeure très préoccupante dans la Région. Les taux de retard de croissance restent élevés, affichant une moyenne supérieure à 25% dans la plupart des États membres. Chaque pays de la Région affiche une prévalence du retard de croissance classée comme « élevée » ou « très élevée » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Près de 18,6 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance dans la Région. Les États membres de la SADC comptent un tiers des enfants souffrant d'un retard de croissance en Afrique. La prévalence de l'anémie (carence en fer) chez les femmes en âge de procréer dans la Région est à un niveau préoccupant pour la santé publique selon les normes de l'OMS. La prévalence des enfants en surpoids dans les économies moyennes supérieures est considérée comme « élevée ».

Les moteurs de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle élevée restent largement inchangés, et ils comprennent :

- (i) Des niveaux de pauvreté généralement élevés qui continuent d'être renforcés par les faibles taux de croissance économique, le niveau élevé de chômage [...], l'accroissement des inégalités, la fréquence et l'intensité croissantes des chocs, la faiblesse des systèmes de protection sociale et l'insuffisance de la fourniture de services de base, notamment en matière de santé, d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Si les régions semblent surmonter et gérer les répercussions sanitaires de la pandémie de Covid-19, ses effets économiques perturbateurs perdurent, notamment :

- (ii) Des sécheresses prolongées et des systèmes cycloniques qui entraînent des pluies torrentielles, des inondations et des glissements de terrain. Au cours de la saison de pluies 2021/22, la Région a connu un record de six (6) systèmes météorologiques destructeurs, dont deux tempêtes tropicales et quatre cyclones ;

- (iii) Les incendies de forêt, les épidémies de ravageurs et de maladies des animaux et des cultures figurent parmi les catastrophes qui ont également été signalées par plusieurs États membres. Du début 2020 à décembre 2021, le criquet migrateur africain (AML) a sévi en Angola, au Botswana, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe. Il a endommagé environ 76 000 hectares de cultures dans trois régions de Namibie. En avril 2022, la peste porcine a été signalée dans la province de Lusaka en Zambie. Une mise en quarantaine et une interdiction des mouvements de porcs et de produits porcins ont été immédiatement instaurées. Une épidémie de fièvre aphteuse a été signalée dans le district de Mchinji au Malawi, dans le district de KwaHlabisa du KwaZulu Natal en Afrique du Sud et dans certaines parties de la province de Tete au Mozambique ; et

- (iv) Les prix élevés des principaux aliments de base et d'autres denrées alimentaires sur la majeure partie de la Région, qui devraient encore augmenter en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement en nourriture, carburant et engrais par le conflit en cours en Ukraine. Dans la plupart des pays, les prix du maïs (grain) devraient suivre des tendances saisonnières

supérieures aux niveaux de l'année précédente et aux niveaux moyens sur cinq ans.

5 Recommandations

5.1 A court terme

(i) Aider d'urgence les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec des transferts alimentaires et/ou en espèces, en veillant à l'harmonisation avec les programmes nationaux de protection sociale sensibles aux chocs ;

(ii) Surveiller et répondre aux ravageurs et maladies transfrontalières du bétail et des cultures et promouvoir l'utilisation d'une approche de gestion intégrée des ravageurs qui soit durable et efficace ;

(iii) Etendre les interventions nutritionnelles à fort impact ciblant les enfants de moins de cinq ans, les adolescentes et les femmes en âge de procréer afin de réduire sensiblement les retards de croissance dans la Région ;

(iv) Améliorer l'accès des femmes et des filles aux aliments nutritifs, à l'éducation, aux services et aux ressources de production et veiller à ce qu'elles participent aux processus décisionnels ;

(v) Intensifier les programmes de protection du revenu étant donné qu'ils jouent un rôle important dans la garantie de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, en particulier chez les personnes très pauvres ; et

(vi) Renforcer la capacité de production en facilitant et/ou fournissant

des semences et des intrants agricoles pour la saison à venir ;

5.2 A plus long terme

(vii) Encourager la diversité des cultures et des régimes alimentaires par la culture et la consommation d'aliments diversifiés, notamment des aliments indigènes, en veillant à la diversification de la production animale, en particulier des petits ruminants qui sont adaptés aux conditions climatiques difficiles ;

(viii) Promouvoir l'irrigation et la collecte des eaux de pluie et construire des barrages qui permettront d'assurer une production agricole tout au long de l'année ;

(ix) Réhabiliter et reconstruire les infrastructures endommagées par les inondations et les cyclones afin d'améliorer l'accès aux marchés et aux installations sanitaires et sociales ;

(x) Maintenir les échanges commerciaux et donner la priorité au commerce intra-SADC pour les denrées alimentaires et autres produits de base ; et

(xi) Développer des initiatives de renforcement de la résilience, notamment la création d'emplois dans les zones rurales, l'intégration de technologies intelligentes du point de vue climatique dans les subventions et l'agriculture de conservation ;

(xii) Renforcer l'intégration de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les plans nationaux d'adaptation et d'atténuation afin de promouvoir l'agriculture de conservation, la gestion de l'environnement/des écosystèmes⁹ et le

⁹ [Mise en œuvre du Pacte climatique de Glasgow de la COP26.](#)

renforcement de la résilience des communautés face au changement climatique.

6 Bref aperçu par pays

6.1 Angola

L'Angola a souffert d'une sécheresse récurrente, principalement dans les provinces céréalières de Benguela, Namibe, Huila, Cunene et Cuando Cubango. Cependant, l'augmentation de la production pétrolière, du prix du baril et la reprise du secteur non pétrolier, améliorent les perspectives macroéconomiques à court terme du pays. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) revue à la baisse, la mise en œuvre du programme de réserve alimentaire et la mise en œuvre du programme Kwenda permettent d'assurer l'éducation, les services de santé, facilitent l'achat d'intrants agricoles et contribuent à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres.

Le Fonds monétaire international, FMI, estime que le produit intérieur brut (PIB) du pays augmentera jusqu'à 2,4% d'ici la fin de l'année 2022. Indépendamment de cette évolution positive, une aide humanitaire reste nécessaire pour les populations confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, notamment dans les provinces touchées par des années successives de sécheresse qui ont fortement réduit les revenus des ménages agricoles. En mars 2022, 1,58 million de personnes se trouvaient en phase 3 et plus de l'IPC. Parmi cette population, on estime que 417 000 personnes étaient confrontées à la phase 4 de l'IPC (urgence) et avaient des difficultés à accéder à la nourriture ou ne pouvaient satisfaire leurs besoins alimentaires minimums que grâce à des stratégies d'adaptation de crise et/ou d'urgence. Une combinaison d'aide humanitaire et de sauvetage est nécessaire, ainsi que des activités de renforcement de la résilience afin de restaurer et de réhabiliter les moyens de subsistance agricoles.

6.2 Botswana

Le Botswana est un pays semi-aride caractérisé par des précipitations faibles et peu fiables. L'économie botswanaise a connu une croissance de 9,2% en 2021, contre une contraction de 7,3% en 2020. En outre, l'économie devrait croître de 4,3% en 2022. Le chômage est passé de 22,2% au quatrième trimestre de 2019, avant la pandémie de Covid-19, à 26% en 2021. L'inflation a atteint en moyenne 6,7% en 2021, ce qui est supérieur à la fourchette de l'objectif moyen de 3 à 6%. En janvier 2022, l'inflation était de 10,6%.

Les principaux dangers, chocs et facteurs de stress qui ont affecté la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays comprennent des périodes de sécheresse prolongées (entre janvier et début février 2022), des infestations de ravageurs et de mauvaises herbes (quéléa, chenille légionnaire d'automne), la hausse des coûts des aliments et des intrants (engrais et carburant) et les conflits entre l'homme et la faune.

La saison des pluies 2021/22 a bien commencé avec des précipitations sur les régions du Sud, du Sud-Est, du Sud du Kgalagadi, de l'Ouest du Ngamiland et de l'Ouest du Sandveld dans le district Central. Dans l'ensemble, malgré la fin des périodes de sécheresse de janvier et février 2022, la répartition des pluies sur la saison 2021/2022 a été bonne tant dans l'espace que dans le temps. Les pluies reçues ont eu un effet positif sur les niveaux de réserve d'eau dans tous les barrages. Les niveaux d'eau sont suffisants pour soutenir les zones alimentées par ceux-ci jusqu'à la prochaine saison des pluies sans apport d'eau.

Selon les estimations, la superficie ensemencée est de 253 150 hectares par 52 448 agriculteurs (21 528 hommes et 30 920 femmes), contre 236 292 hectares par 58 443 agriculteurs (26 060 hommes et 32 383 femmes) pour 2020/21 et 260 033 hectares par 60 813 agriculteurs (27 292 hommes et 33 521 femmes) pour la saison 2019/20.

La production totale est estimée à 123 642 tonnes. La production céréalière représente 80 000 tonnes

(27%) de la demande nationale qui s'élève à 300 000 tonnes.

Les périodes de sécheresse de janvier/février 2022 ont contribué de manière significative à la détérioration des pâturages, la plupart ayant montré des signes de stress. Cependant, l'eau disponible pour le bétail est adéquate et permettra au bétail de survivre jusqu'à la prochaine saison des pluies. L'état de santé du bétail est actuellement bon dans tout le pays mais devrait se détériorer pendant l'hiver.

La végétation pour la faune a été observée comme allant de bonne à excellente dans tout le pays, à l'exception du district du North-East. En général, le fourrage est suffisant pour subvenir aux besoins des brouteurs et des pâtureurs jusqu'à la prochaine saison des pluies. Des foyers d'incendie ont été observés dans le Kalahari Transfrontier Park, mais les bonnes précipitations dans la Région ont permis à la végétation de se régénérer. La plupart des plans d'eau naturels et artificiels du pays ont été entièrement rechargés par les pluies reçues, et devraient donc nourrir les animaux sauvages jusqu'à la prochaine saison des pluies. L'état des pâturages et de l'eau dans les zones de gestion de la faune sauvage et dans les zones protégées devrait permettre de subvenir aux besoins des animaux sauvages jusqu'à la prochaine saison des pluies.

La saison a enregistré une augmentation du nombre d'incendies, d'où la proportion élevée de superficies brûlées par rapport à la saison précédente. De multiples flambées d'incendies étaient plus fréquentes cette saison, ce qui a causé des dommages à la biodiversité et à différentes sources de subsistance.

Grâce au programme national d'alimentation complémentaire, un total de 305 392 bénéficiaires (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et mères allaitantes sélectionnées médicalement et patients atteints de tuberculose) dans 966 établissements de santé publique reçoivent des haricots, de l'huile de cuisson, du Tsabana et du Malutu. De plus, 376 190 élèves de 758 écoles

bénéficient du programme et reçoivent deux repas (petit-déjeuner et déjeuner) tandis que les enfants des zones éloignées reçoivent un troisième repas.

Au Botswana, la croissance des enfants est surveillée par le biais du programme de surveillance et de promotion de la croissance (GMP), qui utilise le système national de surveillance de la nutrition du Botswana (pesées mensuelles dans les établissements de santé, évaluation de la malnutrition et interventions de santé publique (vaccinations, supplémentation en vitamine A, alimentation complémentaire et conseils en nutrition, entre autres)). Le taux de fréquentation a fluctué au cours des trois dernières années, passant de 79% en 2019, à 82,1% en 2020 et dernièrement à 79,9% en 2021, soit une baisse de 2,2%.

La prévalence annuelle de l'insuffisance pondérale totale a montré une grande amélioration au cours des trois dernières années, passant de 4,5% à 3,9% entre 2019 et 2020 et a ensuite chuté à 3,4% en 2021. Les cinq districts présentant la plus forte prévalence d'insuffisance pondérale sont Ghanzi, Kgalagadi North, Mabutsane, Kweneng West et Boteti, avec respectivement 9,0%, 6,3%, 5,2%, 4,3% et 4,0%. La prévalence annuelle de l'insuffisance pondérale sévère a également diminué progressivement, passant de 0,8% à 0,7% et à 0,6% pour les années 2019, 2020 et 2021 respectivement. Un total de 923 enfants ont été identifiés dans les zones de points chauds comme étant vulnérables et en situation d'insécurité nutritionnelle. Ces enfants reçoivent un panier alimentaire spécial qui coûte P 825,00 par enfant et par mois.

On constate une légère augmentation pour les personnes en situation d'insécurité alimentaire avec un total de 35 237 enregistrés en 2019/20, 36 145 en 2020/21 alors que 2021/22 a enregistré un nombre élevé de 36 977.

En conclusion, il convient de noter que le changement climatique continue d'être une menace pour l'agriculture et en particulier pour les ménages ruraux. La participation des femmes au secteur de l'agriculture arable continue de croître et est supérieure à celle des hommes.

Un bilan positif est lié à l'alimentation complémentaire puisque celle-ci s'est avérée être un facteur contribuant à la fois à la fréquentation des cliniques de protection de l'enfance et à la rétention des élèves dans les écoles primaires.

6.3 République Démocratique du Congo (RDC)

En RDC, 25,9 millions (25% de la population évaluée) nécessitent une intervention urgente (phase 3 et 4 de l'IPC), dont 5,4 millions (5% de la population évaluée) sont en urgence (phase 4 de l'IPC) dans 4 territoires et 115 territoires en crise (phase 3 de l'IPC). Dans les zones urbaines, 5,6 millions (18% de la population évaluée) sont en phase de l'IPC 3 et plus.

Des chocs cumulés ont réduit le revenu des ménages et le pouvoir d'achat, contribuant à des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire. Parmi les multiples chocs, citons la guerre en Ukraine qui a provoqué une flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants, les conflits entre groupes armés, les déplacements de population, les inondations, les épidémies de ravageurs et de maladies, qui ont entraîné une faible production agricole, y compris l'impact continu de la Covid-19 sur l'économie et les moyens de subsistance.

Une action urgente est nécessaire pour les populations en phase 3 et plus de l'IPC, principalement dans les provinces du Grand Est et dans la région centrale du pays pour sauver des vies et des moyens de subsistance, pour améliorer la consommation alimentaire, la fourniture de semences et d'outils, pour réhabiliter l'agriculture et offrir de meilleures opportunités commerciales aux agriculteurs. Les filets de sécurité sociale devraient également être étendus de manière à soutenir le pouvoir d'achat des ménages et les activités économiques des ménages les plus vulnérables.

6.4 Eswatini

L'Eswatini a subi de graves chocs liés aux conditions météorologiques, un nombre élevé de maladies et des chocs socio-économiques accentués par une faible croissance du PIB, notamment les effets post-Covid-19 et l'impact de la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires qui ont eu des répercussions sur la sécurité alimentaire. Et ce, malgré une amélioration de la situation de la sécurité alimentaire par rapport à 2021, et une amélioration de la production agricole qui a enregistré une croissance de 27% du rendement total du maïs.

Les ménages sont encore affectés par la perte d'emplois et l'augmentation du pourcentage de chômeurs dans le pays. Le quintile le plus pauvre de la société n'a qu'un accès très limité aux terres arables et dépend de la main-d'œuvre à bas salaire dans les zones rurales et urbaines, qui n'a pas été disponible aux niveaux habituels.

L'augmentation des prix des denrées alimentaires de base (largement influencée par la hausse actuelle des prix du carburant, qui ont grimpé de 16%, passant de 855 à 155 SZL au cours des 3 derniers mois, de mars à juin 2022), entre autres facteurs, a également affecté l'accès des populations aux marchés.

Selon les estimations, 258 800 personnes devraient être confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire en Eswatini et se trouver en phase 3 et plus de l'IPC, entre octobre et mars 2023. Ce chiffre est composé de 221 800 personnes en phase 3 (crise) et 37 000 personnes en phase 4 de l'IPC (urgence). Une action d'urgence s'impose en ce qui concerne la protection des moyens de subsistance et la réduction des écarts de consommation alimentaire pour les populations en phase 3 de l'IPC (crise) et au-delà, en donnant la priorité aux enfants orphelins et vulnérables, aux ménages dirigés par des enfants, aux personnes âgées et aux personnes vivant avec le VIH et les handicaps, le cas échéant. Il s'agit notamment de promouvoir les programmes

de moyens de subsistance, de donner la priorité aux groupes vulnérables, de renforcer la diversification alimentaire pour améliorer la diversité diététique et réduire les écarts de consommation alimentaire ; et d'intensifier les interventions de suivi de la croissance des enfants intégrées à la communauté, entre autres.

6.5 Lesotho

Dans l'ensemble, des précipitations normales voire supérieures à la normale ont été reçues dans tout le pays d'octobre 2021 à mars 2022. De fortes pluies sont tombées de décembre 2021 à mars 2022, provoquant des engorgements d'eau qui ont empêché d'autres activités agricoles, notamment le désherbage. Certaines cultures ont été emportées par les eaux, réduisant ainsi la récolte prévue en 2022. Le rendement à l'hectare a été réduit ; les ravageurs, les maladies et les crues soudaines localisées ont endommagé davantage les cultures.

Les baisses de recettes provenant de la vente des récoltes, du travail occasionnel sur l'exploitation, des transferts de fonds, du brassage de la bière et d'autres travaux occasionnels non agricoles ont réduit les revenus des ménages et contribué à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

La superficie cultivée était plus importante que celle de la saison agricole précédente étant donné que davantage de ménages se sont mis aux champs, cependant, la production des cultures de 2021/2022 est inférieure à la récolte de 2021. Malgré la baisse de 10% de la production de maïs en Afrique du Sud, les exportations alimentaires vers le Lesotho ne devraient pas poser de problème, et les réserves alimentaires devraient donc être stables. L'accès à la nourriture sera limité par la réduction des revenus provenant des sources de subsistance typiques (par exemple, les opportunités de travail occasionnel à la ferme, la vente des récoltes, les transferts de fonds, le brassage de la bière et le travail domestique) ainsi que par la baisse des prix du bétail et des prix des animaux. Dans cette optique, les estimations indiquent que 320 000 ruraux devraient se trouver

en phase 3 et plus de l'IPC entre octobre 2022 et mars 2023.

La population totale en situation d'insécurité alimentaire pour la consommation annuelle 2022/23 est estimée à 521 000 contre 470 000 en 2021/22. Ce chiffre inclut 320 000 individus pour 80 000 ménages ruraux et 201 000 individus pour 50 250 ménages urbains. La population en situation d'insécurité alimentaire est susceptible d'augmenter encore en raison de la diminution des opportunités de moyens de subsistance telles que les envois de fonds, la perte d'emploi, la diminution des revenus provenant de la vente de bétail et de produits de l'élevage ainsi que l'augmentation des prix des produits alimentaires et non alimentaires. Si aucune mesure immédiate n'est prise, les ménages les plus pauvres de toutes les zones de subsistance auront probablement à recourir à des stratégies d'adaptation pour accéder à la nourriture et aux moyens de subsistance. Une aide humanitaire immédiate, conditionnelle et inconditionnelle, doit être fournie à tous les ménages confrontés à des déficits de survie. Parmi les autres recommandations, citons la fourniture généralisée d'intrants agricoles aux ménages agricoles souffrant de déficits de protection des moyens de subsistance, et l'octroi de la subvention des prix des aliments et des carburants à l'ensemble de la population, entre autres.

6.6 Madagascar

Le Sud et le Sud-Est de Madagascar sont confrontés à l'insécurité alimentaire. Selon les dernières estimations de l'analyse rapide des besoins, 424 000 personnes ont été affectées par le passage de deux cyclones, Emnati et Batsirai, dont 328 000 en besoin d'aide humanitaire en termes de nourriture, d'abris, d'eau, assainissement et hygiène (WASH), d'éducation et de services de santé.

Les principaux facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire sont plusieurs années de sécheresse, la grande vulnérabilité de la population, les ravageurs et les maladies des cultures, la forte prévalence de

l'insécurité alimentaire aiguë en 2021, et le passage de deux systèmes cycloniques dans le Sud du pays. En conséquence, on estime que 2,06 millions de personnes (39% de la population évaluée) seront confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, en phase 3 de l'IPC et plus, entre décembre 2022 et mars 2023. Ce chiffre est composé de 1 779 000 personnes en phase 3 de l'IPC (crise) et 285 000 personnes en phase 4 de l'IPC (urgence). Il importe de prendre des mesures urgentes en faveur des ménages en situation de crise et d'urgence (phase 3 de l'IPC ou plus) pour sauver des vies, réduire les déficits de consommation, protéger et reconstruire les moyens de subsistance.

Les actions de soutien aux activités agricoles sont très importantes pour le Grand Sud-Est et le Grand Sud. Avec le passage des cyclones et des inondations dans ces zones, on prévoit l'expansion des ravageurs (criquets et autres). L'enquête SMART dans les parties affectées par les cyclones, la création d'emplois, la structuration de l'investissement, le renforcement des initiatives de coordination et d'opérationnalisation du Nexus Humanitaire, Développement et Paix (HDP) devraient contribuer davantage à la complémentarité et à l'efficacité des interventions multiples dans le secteur de la sécurité alimentaire. L'insécurité, l'inflation influencée par la crise entre la Russie et l'Ukraine, la disponibilité et l'accès limités à la nourriture, les maladies liées à l'eau et les maladies vectorielles, en particulier la diarrhée et la malaria ainsi que les conséquences de la pandémie de Covid-19, les ravageurs des cultures et les tempêtes de sable sont les facteurs de risque à surveiller qui affectent le déploiement de l'aide humanitaire et la reprise des travaux agricoles.

6.7 Malawi

L'économie du Malawi dépend fortement de l'agriculture, qui emploie près de 80% de la population et contribue à environ 23% du produit intérieur brut (PIB), ce qui en fait l'activité économique la plus importante en termes d'emploi et de contribution au PIB. Le pays dépend de

l'agriculture pluviale, qui est sensible aux chocs climatiques et accroît ainsi l'insécurité alimentaire, en particulier chez les ménages pauvres. Récemment, l'économie a été fortement touchée par la pandémie de Covid-19, bien que l'on observe des signes de reprise. La quatrième vague de Covid-19, qui a débuté en décembre 2021, a eu des conséquences économiques moins graves que les précédentes. Néanmoins, les conditions climatiques favorables et les subventions aux intrants agricoles ont contribué à une récolte exceptionnelle en 2021, ce qui a permis à l'économie de rebondir pour atteindre un taux de croissance du PIB de 3,9% en 2021, contre 0,8% en 2020. Cependant, la croissance devrait être modérée en 2022 en raison de conditions climatiques défavorables telles que des périodes de sécheresse et l'arrêt précoce des pluies. L'impact des cyclones tropicaux (Ana et Gombe) et le conflit Ukraine-Russie qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, entraînant des pressions à la hausse sur l'inflation, devraient réduire davantage la croissance du PIB.

Le taux d'inflation global a augmenté à 19,1% en mai 2022, contre 8,9% en mai 2021. L'inflation des produits alimentaires a atteint 25,5% en mai 2022, contre 11,0% en mai 2021. Ceci est principalement dû à une augmentation des prix du maïs en raison de sa faible production pendant la saison agricole 2021/22 par rapport à la saison précédente. L'inflation non alimentaire pour mai 2022 a connu une augmentation de 0,5%, contre 7,1% en mai 2021. Le taux de change du Kwacha Malawite par rapport au dollar américain s'est progressivement déprécié de janvier à mai 2022 d'environ 4%, suivi d'une dévaluation de 25% le 27 mai 2022.

Les résultats de l'évaluation de l'insécurité alimentaire indiquent qu'un total de 3 882 502 personnes (environ 849 445 ménages) ne seront pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires annuels au cours de la période de consommation 2022/23. Ce chiffre représente environ 20% de la population nationale. Sur cette population totale affectée, 627 571 et 3 194 931 personnes sont issues des zones urbaines et rurales, respectivement. La

population touchée est présente dans presque tous les districts du pays. La population en situation d'insécurité alimentaire a augmenté de 131%, passant de 1 653 277 personnes en 2021 à 3 822 502 personnes en 2022. La population rurale vulnérable a augmenté de 118%, passant de 1 467 023 personnes en 2021 à 3 194 931 personnes en 2022. La population urbaine vulnérable, quant à elle, a augmenté de 237%, passant de 186 254 personnes en 2021 à 627 571 personnes en 2022.

Les districts les plus touchés sont conformes au rapport sur l'insécurité alimentaire chronique récemment publié, la région Sud du pays étant la plus touchée. Les districts de Balaka, Nsanje et Chikwawa sont les plus touchés. En termes de zones urbaines, les quatre villes, à savoir : Blantyre, Lilongwe, Mzuzu et Zomba ont été classées en phase 3 de l'IPC. Le pays a connu une croissance de la population en situation d'insécurité alimentaire en raison des prix élevés des denrées alimentaires et du ralentissement économique. Les aléas climatiques, tels que les pluies tardives et précoces, les inondations et les périodes de sécheresse, associés aux maladies et aux ravageurs des cultures, ont affecté le développement des cultures.

Le pays a enregistré une baisse de production dans presque toutes les cultures au cours de la saison agricole 2021/22. La production de maïs a été estimée à 3 716 479 tonnes métriques pour la saison agricole 2021/22, contre 4 581 524 tonnes métriques en 2020/21, soit une baisse d'environ 19%. En raison de la diminution de la production de maïs, les prix de ce produit sont généralement plus élevés en 2022 qu'en 2021. En juin 2022, le prix moyen national du maïs était de 247 MK par kilogramme, contre 130 MK par kilogramme à la même période en 2021. On prévoit donc que les prix du maïs pourraient atteindre 350 MK par kilogramme au plus fort de la période de soudure.

6.8 Maurice

A Maurice, la sécurité alimentaire et nutritionnelle n'est pas une priorité nationale. Le pays s'est plutôt

concentré sur l'agriculture en raison de la tendance réduite des activités agricoles. L'agriculture est classée en trois grandes catégories : les cultures industrielles (organisées), les cultures vivrières (autosuffisantes, à l'exception du riz et du blé) et l'élevage (dépendant des importations). Au cours de la saison des pluies 2021/2022, l'île Maurice a été confrontée à une série de dangers, de chocs et de facteurs de stress, notamment un cyclone (presque chaque année), des crues soudaines et des inondations, des ravageurs et des maladies, des déversements de produits toxiques, des problèmes d'irrigation, les impacts de la guerre Russie-Ukraine, le chômage et la pénurie de main-d'œuvre, la dépendance à l'égard des importations de matériel de plantation et d'engrais, le ralentissement économique et la dépréciation de la monnaie mauricienne (MRU) ainsi que la Covid-19. Le statut de l'agriculture au niveau individuel et national, la pauvreté et le bien-être qui ont conduit à une baisse des revenus, la dégradation des ressources qui a conduit au retrait de l'agriculture et le manque de main-d'œuvre qui a eu un impact sur la production nationale, doivent être évalués afin de formuler des stratégies d'adaptation sectorielles et des plans d'action pour le secteur agricole.

6.9 Namibie

La Namibie a été confrontée à plusieurs défis qui ont eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire, notamment la Covid-19 et ses mesures restrictives, la hausse des prix des denrées alimentaires et des produits non alimentaires, les pertes d'emplois et la fermeture de mines et d'autres entreprises, les conditions de sécheresse et les périodes sèches prolongées dans certaines régions, les précipitations excessives et les inondations dans certaines parties du pays, les épidémies de maladies du bétail, les infestations de ravageurs des cultures par le criquet migrateur africain et le criquet rouge, la chenille légionnaire et les souris, ainsi que les incendies de forêt.

En raison de ces multiples aléas et de l'aggravation des chocs, le pays a enregistré une production céréalière de 154 000 tonnes métriques, ce qui

représente une baisse de 5% par rapport à la récolte de 162 500 tonnes métriques de la saison dernière, mais reste tout de même supérieur de 26% à la production moyenne de 122 400 tonnes métriques. Dans des circonstances normales, le pays produit environ 60% de ses besoins en céréales et couvre les 40% restants par des importations. Cependant, dans les conditions de 2021/22, on anticipe une augmentation des importations en raison d'une production agricole limitée.

Ces chocs ont placé environ 750 313 personnes (soit 30% de la population estimée de la Namibie en 2021) en situation d'insécurité alimentaire aiguë, phase 3 de l'IPC et au-delà, pendant la période de soudure de 2022. La situation de la sécurité alimentaire risque de s'aggraver compte tenu des impacts économiques de la pandémie de Covid-19 et de la baisse de la production céréalière.

6.10 Seychelles

Les tendances socio-économiques nationales indiquent que le prix des biens essentiels a baissé pour réduire le coût de la vie en avril 2022. Cependant, en raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, on a observé une augmentation des prix de l'huile de tournesol et de la farine de blé, une augmentation du prix des carburants qui a entraîné une augmentation des transports publics et des frais de livraison et une augmentation des prix de l'eau et l'électricité.

La pandémie de Covid-19, les inondations soudaines qui ont touché 51 ménages, les trombes d'eau qui ont provoqué des chutes de pierres et des glissements de terrain ainsi que les incidents liés à l'ammoniac sont les principaux dangers, chocs et facteurs de stress aux Seychelles.

6.11 Afrique du Sud

L'Afrique du Sud traverse actuellement une crise en ce qui concerne la sécurité alimentaire. En avril 2022, le gouvernement a déclaré l'état de catastrophe en réponse aux inondations dévastatrices dans la province du KwaZulu Natal. Des impacts économiques défavorables sont

ressentis, car cela affecte négativement les revenus et a des effets majeurs sur la situation de la sécurité alimentaire. La flambée de l'inflation et du prix du carburant, des intrants agricoles et des prix des denrées alimentaires en raison de la guerre Russie-Ukraine. La série de chocs, l'impact socio-économique et le chômage ont entraîné une insécurité alimentaire dans le pays. D'une manière générale, l'Afrique du Sud reste en mesure de répondre aux besoins alimentaires au niveau national, grâce à une combinaison de production alimentaire nationale et d'importations.

La récolte totale de maïs a été estimée à 14,723 millions de tonnes, soit 10% de moins que la saison précédente [...]. Le pays dispose d'une réserve de maïs suffisante pour répondre à la demande des marchés humains et de l'alimentation animale et pourra exporter vers les pays voisins. Cette performance a été soutenue par des conditions météorologiques favorables et une hausse des exportations agricoles. Cette situation est bénéfique car le maïs est l'un des aliments de base consommés dans le pays.

Le nombre de personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire a augmenté à 14,4 millions. À l'échelle nationale, le nombre de ménages considérant leur accès à la nourriture comme inadéquat ou gravement inadéquat est passé de 3 583 570 en 2020 à 3 758 826 en 2021, soit une augmentation de 172 256 ménages. L'inflation en glissement annuel sur les aliments et les boissons non alcoolisées en Afrique du Sud a été de 6,0% en avril 2022, principalement soutenue par une inflation importante des huiles végétales, de la viande et des aliments à base de céréales. Il s'avère urgent de mettre en œuvre l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin d'identifier les districts et les municipalités locales où les problèmes de sécurité alimentaire sont les plus ressentis. Par ailleurs, il est recommandé d'adopter des pratiques avancées de production alimentaire intelligentes du point de vue climatique dans les zones urbaines et rurales et de sensibiliser les petits

exploitants agricoles au soutien dont ils peuvent bénéficier.

6.12 République Unie de Tanzanie

La Tanzanie a subi les effets du changement climatique qui ont entraîné un retard dans le début des précipitations et un arrêt précoce dans certaines parties du pays, ce qui a conduit à des pluies inférieures à la moyenne qui ont prolongé les périodes de sécheresse dans les régions du Nord et du centre du pays. La pénurie de pâturages et d'eau dans les zones pastorales du Nord, l'apparition de maladies du bétail et le prix élevé des intrants agricoles, notamment la hausse du prix des engrais, réduisent la production alimentaire pour la période 2021/2022.

Dans l'ensemble, la disponibilité, l'accessibilité et la consommation des aliments sont suffisantes et stables dans le pays. Pour l'année 2021/2022, les précipitations ont été insuffisantes dans certaines régions pour la production agricole par rapport à la même saison l'année dernière. En conséquence, le rendement du maïs devrait diminuer de 5,4% tandis que celui du riz diminuera de 29,4%.

Le secteur de l'élevage a contribué à 7% du PIB en 2021 avec une croissance de 5% par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année 2021/22, la production de bovins a augmenté de 4,7%, celle des chèvres de 4,5%, celle des moutons de 3,5% et celle des poulets de 5,8%. Pour l'année 2022/23, les stocks alimentaires et l'accessibilité à la nourriture devraient être légèrement inférieurs au niveau des ménages par rapport à l'année dernière. Selon les estimations, 591 720 personnes devraient être confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, dans la phase 3 de l'IPC et au-delà, une augmentation de 437 247 de novembre à avril 2022. Pour veiller à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays, il est nécessaire d'assurer un suivi régulier et opportun de la situation de la sécurité alimentaire, de soutenir et de promouvoir un traitement post-récolte et un stockage appropriés des récoltes de 2021/22 à tous les niveaux, de

promouvoir des mesures de budget alimentaire pour les communautés et les ménages, de mener des évaluations complètes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de subventionner les intrants agricoles pour la prochaine saison agricole (2022/23).

6.13 Zambie

En Zambie, les impacts des chocs, des risques hydrométéorologiques et des ravageurs, ont affecté les vies et les moyens de subsistance de nombreuses personnes. La production agricole de l'année commerciale 2021/22 a diminué.

Les ménages emploient différentes stratégies d'adaptation, notamment le recours à des aliments moins préférés et moins chers, avec la possibilité de modifier les types d'aliments pour gérer les pénuries alimentaires (72%), l'emprunt d'aliments à des amis et/ou des parents (52,5%) et des stratégies de rationnement consistant à réduire la quantité d'aliments consommés aux heures des repas (59,4%), entre autres. Dans l'ensemble, 72% des ménages ont consacré moins de 50% de leurs revenus à la nourriture, ce qui les rend relativement moins vulnérables sur le plan économique.

Il est nécessaire d'investir dans des objectifs à plus long terme visant à renforcer la production, la productivité et la résilience des petites exploitations agricoles face aux chocs climatiques en adoptant une approche centrée sur le marché. En termes de domaines complémentaires au sein du secteur agricole, les efforts doivent être dirigés vers deux domaines principaux, 'amélioration des services d'information climatique et les innovations, visant à améliorer les capacités des petits exploitants à générer des revenus. En ce qui concerne la lutte contre l'insécurité alimentaire chronique, il conviendrait d'envisager de fournir une assistance sur mesure par le biais d'interventions de protection sociale aux personnes vivant dans des zones sujettes aux effets cycliques des chocs climatiques et aux pauvres des zones rurales et urbaines.

6.14 Zimbabwe

Au Zimbabwe, les moyens de subsistance des ménages ruraux continuent d'être affectés par des chocs systémiques et idiosyncrasiques parmi lesquels figurent, entre autres, la sécheresse et les périodes sèches prolongées de mi-saison, les inondations, l'engorgement des sols, les ravageurs des cultures et du bétail, les tempêtes de grêle, les variations brusques des prix des céréales et du bétail, les maladies des cultures et du bétail, y compris les chocs sanitaires tels que la Covid-19 et le décès des soutiens de famille.

Selon l'évaluation, le nombre moyen de chocs subis par les ménages était de 3. La pandémie de Covid-19 [...] a été le choc sanitaire le plus signalé. La surfacturation de l'argent mobile ou du swipe (41%) a été le choc économique le plus rapporté. La sécheresse (76%) a été le choc lié au climat le plus rapporté, et les inondations le moins rapporté (1%). L'indice d'exposition aux chocs a été calculé en multipliant le nombre de chocs subis par la gravité de l'impact du choc sur le ménage. Celui-ci a diminué par rapport à 2021; Masvingo ayant le score le plus élevé (11) et Matabeleland North le plus bas (6). Le décès du principal soutien (92%) et la sécheresse (87%) ont été signalés comme ayant eu l'impact le plus grave sur les ménages. D'une manière générale, les prévisions indiquent que l'insécurité alimentaire devra s'aggraver en raison de la combinaison de différents chocs sur les

ménages. Entre juillet et septembre, 2 330 768 ménages seront en insécurité céréalière, entre octobre et décembre, environ 3 039 086, et entre janvier et mars, 3 819 573 personnes au plus fort de la période de soudure. Environ 30% des ménages devraient être en situation d'insécurité alimentaire au cours du troisième trimestre (octobre à décembre 2022). Au pic, environ 38% des ménages ruraux devraient être en situation d'insécurité céréalière. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 27% signalés en 2021. Le Matabeleland North (58%) devrait avoir la plus forte prévalence d'insécurité céréalière pendant la période de pointe de la faim. Treize (13) districts devraient voir plus de 50% de leurs ménages souffrir d'insécurité céréalière. L'insécurité céréalière la plus élevée est prévue à Hwange (73%), Binga (71%), Mwenezi (66%) et Buhera (65%). La prévalence de l'insécurité céréalière la moins élevée est prévue à Guruve (9%), Bindura (12%), Kwekwe (12%) et Sanyati (13%). Manicaland (641 058 personnes) et Masvingo (629 078 personnes) devraient avoir les populations les plus importantes de personnes en insécurité céréalière pendant la période de pointe de la faim.

Annexe A : Liste d'abréviations

AML	Criquet migrateur africain
CFR	Taux de mortalité
COVID-19	Coronavirus 2019
FCDO	Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni
RDC	République Démocratique du Congo
DRRU	Unité de réduction des risques de catastrophes de la SADC
EVD	Virus de l'Ebola
FANR	Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles de la SADC
FIES	Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue
FMD	Fièvre aphteuse
VBG	Violence basée sur le genre
GSU	Unité de soutien mondial de l'IPC
HEA	Approche de l'économie des ménages
FMI	Fonds monétaire international
OIM	Organisation internationale pour les migrations
IPC	Cadre intégré de classification des phases de la sécurité alimentaire
LM	Landell Mills
RAM	Régime alimentaire minimum acceptable
MLND	Maladie de la nécrose létale du maïs
MUAC	Circonférence de la partie supérieure du bras
NVAC	Comité national d'évaluation de la vulnérabilité
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RVAA	Programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité de la SADC
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
DDC	Direction du développement et de la coopération suisse
ODD	Objectif de développement durable
TB	Tuberculose
UK	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
UNECA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
UNHCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USD	Dollars Américains
VAA	Évaluation et analyse de la vulnérabilité
VAM	Analyse et cartographie de la vulnérabilité du PAM
VAS	Supplémentation en vitamine A
WASH	Eau, assainissement et hygiène
PAM	Programme Alimentaire Mondial de l'ONU
OMS	Organisation mondiale de la santé
mVAM	Analyse et cartographie mobiles de la vulnérabilité du PAM

